

beralitez aux pauvres presque au delà de leur pouvoir. Cela donne même occasion aux Turcs d'abuser de cette charité, car ils ont de coutume de mener dans ces jours là aux Eglises leurs Esclaves Chrétiens qu'ils tiennent enchainez ; Aussi leur donne t-on rarement quelque chose de considerable, parce qu'on sçait bien que ces charitez ne tourneroient pas au profit de ces pauvres miserables, qui sont assurément dignes de compassion, mais qu'elles iroient dans la bourse de leurs Maîtres avarés & affamez.

Quand la Fête de Pâque arrive, ils la celebrent avec de grandes marques de joye, tellement que les Eglises retentissent de la voix de ceux qui à mesure qu'ils se rencontrent, s'entrecrient *Κύριε & ανίστη* Le Seigneur est ressuscité, & des autres qui repondent *αληθως ανίστη* Vraiment il est ressuscité ; Aussi appellent ils cette Pâque *Πάσχα αναστασιον* la Pâque de la Resurrection.

Le Dimanche apres Pâque ils celebrent la memoire de S. Thomas qui toucha Notre Seigneur, après sa Resurrection. Jean 20.

Le troisième Dimanche ils celebrent celle des femmes qui allerent pour embaumer le corps de Jesus Christ.

Le quatrième Dimanche, qui est celui du milieu entre Pâque & la Pentecôte, ils font commemoration de ce qui arriva au Paralytique.

Le cinquième Dimanche ils rapportent ce qui arriva aux aveugles, & le cinquième jour apres ils celebrent l'Ascension de Jesus Christ.

Le sixième Dimanche ils celebrent la memoire des 318 Peres qui composerent l'Assemblée du Concile de Nicée.

Le septième Dimanche ils celebrent la Fête de la Pente-côte, & le lendemain celles de la Sainte & Indivisible Trinité.

Le Dimanche qui suit la Pentecôte ils celebrent la Fête de tous les Saints.

Ils ont quatre grands jeûnes dans l'année dont ils appellent le premier

le *Grand & le Saint* ; ils l'observent quarante jours durant devant Paque à l'imitation des Eglises anciennes ; & entre ces quarante jours il y en a qui sont particulièrement desinez, à celebrier la memoire de plusieurs evenemens considerables que la Bible rapporte ; & la dernière semaine, que le peuple qui suit la Religion Romaine en Hollande, appelle *la bonne semaine*, les Grecs l'appellent *la Sainte & la grande Semaine*, & ils la celebrent par des veilles & des jeûnes extraordinaires.

Leur second jeûne dure aussi quarante jours, & il vient devant la Fête de la naissance de Notre Seigneur.

Le troisième dure deux semaines, on le garde à l'honneur de la Vierge Marie, & il commence le premier d'Aouit, & finit le quatorzième.

Le quatrième, qui s'observe en memoire des Apotres S. Pierre & S. Paul, commence le second jour apres la Fête de tous les Saints, & dure plus ou moins, selon que Pâque vient plus tôt ou plus tard. Car ce jeûne doit durer autant de jours qu'il y en a depuis Paque jusqu'au deuxième jour de Mai.

Comme donc les Grecs different beaucoup de l'Eglise Romaine dans l'observation de leurs Fêtes & de leurs Jeûnes, ils en different aussi beaucoup à l'égard de la maniere de les celebrier, & ils ont un grand mépris pour les Fêtes des Sectateurs du Pape.

Ils n'adorent point non plus le Sacrement dans l'Eucharistie, mais apres qu'ils ont rompu le pain en morceaux, qu'ils l'ont trempé dans le vin mêlé avec l'eau, & qu'ils ont fait la priere dessus, le Prêtre le porte à la ronde dans un plat couvert, lors qu'il n'est point encore consacré, & il fait ainsi un ou deux tours, pendant que le peuple regarde cette espece de procession avec un grand respect, & la salue bien devotement, en baissant la tête, & en se mettant à genoux, & même en se prosternant quelquefois

fois tout à fait à terre, & baissant le bas de la robe du Prêtre. Ils disent qu'ils font cela en partie pour demander au Prêtre qu'il intercede pour eux, & qu'il en fasse commemoration lors qu'il celebrea l'Eucharistie, & en partic aussi pour honorer les dons divins, qui quoi qu'ils ne soient pas encore consacrez, ne laissent pas d'être dediez à Dieu, & d'être les Antitypes du Corps & du Sang du Seigneur. Apres cela la Prêtre porte ce pain & ce vin sur l'Autel du milieu qu'ils appellent la *Sainte Table*.

On distribue de ce pain & de ce vin aux Hommes & aux Femmes, & même aux Enfans qui ne viennent que d'être Baptisez, & ils condannent violemment les Latins qui retranchent le Calice aux Laïques.

Ils sont aussi obligez par les Loix de leur Eglise de se confesser quatre fois l'an ; Mais on n'exige point d'eux, comme on fait dans l'Eglise Romaine, un detail exact & precis de tous leurs pechez, comme si c'étoit un crime d'en cacher la moindre circonstance, & de ne pas reveler ceux que la pudeur même veut que l'on taise, & que cela rendit inutile l'usage de la confession. En suite de quoi, apres qu'ils ont accompli la Penitence qu'on leur impose, ou que du moins ils l'ont reçu & ont promis de l'accomplir, le Prêtre leur donne l'Absolution, bien plus en forme de priere qu'avec des marques d'autorité. Comme par exemple quand il dit *Notre Seigneur Jesus Christ vous vueille pardonner lui même tous les pechez que vous venez de confesser en sa presence à moi son indigne serviteur, & tous ceux que vous pouvez avoir obligiez.* Mais ils ne se servent pas toujours de tant de parolles, & souvent ils se contentent de dire en peu de mots *vos pechez vous soient pardonnez.*

Il n'y a point de temps ordonné ni limité pour le Baptême de leurs Enfans, mais ils le font rarement avant le huitième jour, à moins que le peril de mort ne les oblige d'en

hâter la Ceremonie. Car ils tiennent la necessité du bapême si grande qu'ils n'osent rien esperer de bon des enfans qui meurent sans l'avoir reçu, aussi permettent-ils, quand il y a danger de mort, à tous les Laïques tant hommes que femmes, d'administrer ce Sacrement.

Il ne leur est pas permis de reiterer le Bapême, à moins qu'un Heretique ou un Apostat ne voulût rentrer dans l'Eglise, apres avoir donné de bonnes marques de sa repentance, & c'est ainsi qu'ils rebaptisent ceux de l'Eglise Romaine, quand il arrive que quelqu'un d'eux veut se joindre à leur communion.

Ils rejettent tout à fait le *Purgatoire* des Latins, quoi qu'ils ne laissent pas de prier pour les morts & d'en faire la commemoration, lors de la celebration du Sacrement de la Cene, parce qu'ils croient que les ames des fideles ne vont pas droit au Ciel, lors qu'elles sortent des corps, mais qu'elles sont gardées jusqu'au jour du jugement *dans la main de Dieu* ou dans le *Paradis*, parceque Jesus Christ Luc. 23: 43. dit au Brigand converti Tu seras aujourd'hui avec moi en Paradis. Ils disent aussi *dans le sein d'Abraham*, à cause de ce qui est dit en S. Luc. 16: 22.

Ils ont une telle averfion pour les Images en bossé, en matiere de Religion, qu'ils reprochent aux Latins, à cause de l'usage qu'ils en font, d'imiter en cela les Payens: mais pour les Images de platte peinture, ils les tiennent pour saintes & dignes de veneration. Lors que le Prêtre est pres de commencer le service du soir, il n'entre point au Choeur qu'il n'ait fait trois genuflexions devant l'Image de Jesus Christ, & trois devant celle de la Vierge Marie, & lors qu'on celebre l'Eucharistie ou la S. Cene, on fait trois semblables genuflexions devant les mêmes Images.

Dans les grandes Fêtes des Saints, on met aussi leurs Images dans les Eglises pour exciter plus puissamment les fideles à en faire la commemoration, & on les met sur une

place élevée dans le milieu du Chœur où chacun tâche de les baiser. Si c'est une image de Jésus Christ, ils ne lui baissent ordinairement que les pieds, si c'est celle de la vierge, ils lui baissent les mains, & si c'est celle de quelqu'un des autres Saints, ils lui baissent le visage.

Ils condamnent généralement tous les Chrétiens d'Occident, à cause qu'ils mangent des choses étouffées, & ils les traitent pour cela d'Herétiques.

Ils en diffèrent aussi en ceci, qu'ils nient que le *S. Esprit procede du Pere & du Fils*, & qu'ils veulent qu'il ne procede que du Pere, quoi que quelques uns d'eux disent aussi, qu'il procede du Pere par le Fils; Mais ceux qui parlent ainsi ne sont pas estimez fort Orthodoxes par les autres. Ils croyent pourtant tous que le *S. Esprit* est Dieu d'une même essence avec le Pere & le Fils, procedant du Pere de toute éternité, & ils reconnoissent qu'il est l'Esprit du Fils, & que par ce Fils il est donné, envoyé, & répandu. Seulement ils ne sauroient souffrir cette expression, qu'il procede du Pere & du Fils, parce qu'ils accusent l'Eglise Latine d'avoir ajouté sans les consulter, ces paroles *& du Fils* au Symbole dressé à Constantinople, & ainsi de l'avoir falsifié. Mais aussi la chaleur du parti leur à fait aggraver ce sentiment par quelques conséquences qu'ils en tirent, qui sont plus propres à faire voir qu'ils n'ont pas de justes idées des propriétés de l'Essence Divine, qu'elles ne servent à justifier leur conduite.

Ils sont si attachez aux sentimens des Anciens Peres, & aux reglemens des sept premiers Conciles, qu'ils ne veulent point ouïr parler des autres, & ils disent qu'ils ne les obligent point.

Cependant ils sont fort attachez à la foi qui leur à été laissée par leurs Ancêtres, & ils endurent pour l'amour de Jésus Christ une infinité d'opprobres & de vexations qu'on

leur fait sous le nom de Capitation, appelée chez les Turcs *Yova Karamatch*, ou sous plusieurs autres pre-textes, comme pendant la guerre, pour l'achat des bleds ou de la poudre, pour l'entretien des Galiciens du Grand Seigneur, & autres telles impositions dont on les charge, sous les noms de *Lagam*, *Beldal*, & *Churek Atchase*.

Outre cela, ils ont grand sujet de craindre & de prévoir la chute entière de leurs Eglises; desquelles nous dirons en passant, qu'elles sont distinguées en trois parties, par rapport aux differens états des personnes qui y ont leur place. Les premiers sont les Prêtres, qui sont placez dans le *βήμα* ou lieu très saint. Les seconds sont les fideles qui ne sont point en censure ou soumis aux peines Ecclesiastiques, ceux-ci viennent *εἰς τὴν ναὴ*, c'est à dire dans le Temple. Et les troisièmes sont les Penitens, ou ceux qui montrent du déplaisir d'avoir encouru les peines Ecclesiastiques, & avec eux sont les Catechumenes, c'est à dire ceux qui ne sont pas suffisamment instruits, la place des uns & des autres est *αὐτὸς ἕως* sous le Portail ou à l'entrée de l'Eglise. Pour revenir au bâtiment de ces Eglises, les Grecs ont grand sujet d'en craindre un jour la ruine, parceque lors qu'ils en ont perdu quelqu'une soit qu'elle soit tombée de vétusté, qu'elle ait été brûlée, ou que par quelque cause que ce soit elle soit perie, il ne leur est pas permis de la rebâtir, seulement ils y peuvent refaire quelques breches, & travailler à quelques reparations: Encore cela leur est-il beaucoup à charge, parce qu'ayant à peine de quoi subsister, leurs foibles revenus ne permettent gueres de faire les frais qu'il faudroit pour les Massons, pour les Charpentiers, & tout ce qui est nécessaire pour des reparations de cette nature.

Ils veillent pourtant extrêmement à empêcher qu'une telle ruine n'arrive, & ils ont encore jusqu'à présent plusieurs Eglises dont le nombre va bien dans la seule ville de Constantinople jusqu'à vingt cinq ou

ou vingt six, & dans Galata jusqu'à sept, à moins que le feu n'en ait depuis peu consumé quelques unes, mais en récompense il arrive quelquefois qu'à force de presens, le cœur de quelque Bassa intéressé & avide d'argent se laissera flechir pour leur permettre de rebâtir une Eglise toute prête à être ruinée.

Mais la chose en quoi ils sont le plus à plaindre, c'est que dans les lieux les plus éloignez, on enleve souvent aux Peres & Meres leurs enfans mâles à l'âge de sept ans afin de les faire servir de *Jehoglans* dans le Serrail, & de les faire instruire dans la Creance & dans la Religion Mahometane. Ces *Jehoglans* qu'on prend aussi d'entre les

enfans des Chrétiens qui ont été faits prisonniers de guerre, tant par terre que par mer, sont d'abord serveurs du Serrail, & sont instruits chacun selon sa capacité, tant à manier les armes, qu'aux autres exercices des Turcs, & l'on en choisit souvent d'entre eux que l'on élève jusqu'à en faire des Ministres d'etat. Mais outre que leur état est alors fort glissant, & que quand il paroît être le plus beau, c'est alors qu'il est plus pres de sa chute, ils l'achètent encore trop cher, puisque c'est par la perte de la connoissance de Dieu, entant qu'il a voulu devenir le Dieu des pecheurs en son Fils Jésus Christ, & par le défaut de son véritable service.



## CHAPITRE XIV.

*Commandemens de la Loi des Turcs. Description du Baïram ou Pâque des Mahometans, de leurs autres Fêtes, de leur Calendrier &c.*

Après avoir rapporté, comme nous avons fait ci-devant, quelques particularitez de la Religion des Turcs, il faut avant que de passer à d'autres choses, que nous en disions encore un mot avec M. Grelot.

Commandemens de la Loi des Turcs.

Ils observent les dix Commandemens de même que les Chrétiens, mais ils en ont d'autres, outre ceux là, qu'ils ont reçus de leur Prophète Mahomet, & qu'on peut regarder comme les fondemens de leur Religion.

Ils consistent principalement en cinq choses, & voici comment on les peut diviser. I. de croire en un Dieu, & de l'adorer seul comme tel. II. de Jeûner pendant le *Ramadan* III. de prier aux heures destinées à la priere. IV. de donner tous les ans aux pauvres la quarantième partie de son bien. V. de faire au moins une fois en sa vie le voiage de la Mecque.

Respect pour Dieu & pour son Nom.

Pour ce qui regarde le premier de ces Commandemens, on peut dire que les Turcs l'observent admirablement bien, & qu'ils ont un respect tout particulier pour Dieu, & pour son Nom. Ils le font paroître en ce qu'ils n'entreprennent jamais rien, de quelque importance que ce puisse être, grande ou petite, sans dire au paravant *Bismillah*, ou, *Au nom de Dieu*. Et même ce respect va si loin qu'ils ne veulent pas employer le papier à aucun usage sale, & que s'ils en voient à terre le moindre morceau, ils le ramassent comme il a déjà été dit, & le mettent en quelque trou de la muraille, par cette considération que le nom de Dieu pourroit y être écrit, & c'est ce qui fait que l'on voit de tous côtés les trous de leurs murailles pleins de ces petits

papiers, ce qui me paroïssoit au commencement fort étrange.

Cependant ce respect qu'ils ont pour Dieu n'empêche pas qu'ils ne jurent à tous momens par son nom, & qu'ils n'ayent continuellement à la bouche le mot de *Vallah*, c'est à dire, par Dieu qui est aussi commun chez eux, que l'est parmi nous le moindre jurement, mais avec cette différence que lors que les Turcs disent *Vallah* ils veulent qu'on les croye, & qu'il le faut en effet pour l'ordinaire, au lieu que parmi le commun des Chrétiens, on a cette mauvaise coutume d'employer toutes sortes de juremens, & même celui de Dieu, sans que cela soit d'aucune nécessité, cela servant plutôt à faire paroître le mépris qu'on a pour Dieu, qu'à donner une preuve de bonne foi, & de la crainte qu'on a pour son nom. Comme donc les Mahometans aiment la vérité, & qu'ils ont dessein de lui rendre témoignage, lors qu'ils confirment quelque chose par l'invocation du nom de Dieu, ils ne croient pas lui déplaire en disant *Vallah*, parce qu'ils n'ont point d'autre intention que de le prendre à témoin de la vérité. Ils ont encore une autre maniere de jurer qui leur est fort ordinaire, c'est de dire, *Aussi vrai que je suis Musulman*.

Le second commandement est celui du Jeûne, appellé chez eux *Ramadan*. Il dure un mois en tier, ou plutôt une Lune (car c'est par les Lunes que les Turcs mesurent leurs années) & il commence avec le *Ramazan* qui est le neuvième mois de l'an: Mais il faut remarquer que les années des Turcs ne finissent pas en même temps que les nôtres. Ce qu'ils estiment que cette Lune est plus

Ramadan ou Jeûne des Turcs.

plus sainte que les autres, c'est parce que, selon qu'ils le disent, l'Alcoran fut apporté du Ciel en ce temps là. Voici comme on l'annonce au peuple. Lors que la Lune de *Chaaban*, qui est celle qui precede le *Ramazan* est achevée, plusieurs personnes des plus zelées s'en vont sur une montagne pour tâcher de découvrir la nouvelle Lune. Si c'est un homme digne de foi qui en apporte la premiere nouvelle dans la ville, on lui donne une recompense, & on public à haute voix le *Ramadan* par tous les quartiers de la ville, & même on le fait encore sçavoir le soir par un coup de Canon que l'on tire. Aussi tôt on pend une infinité de Lampes à tous les Minarets, & avec un tel ordre que cela fait un spectacle fort agreable; Cela se renouvelle tous les soirs.

Pendant tous ce mois les Turcs font de la nuit leur jour, & du jour leur nuit; parce que comme il ne leur est pas permis pendant tout le temps qu'on voit la lumiere du jour, de manger ni de boire, ni de rien mettre en la bouche, ou même de fumer une pipe de Tabac (ce qui peut-être leur fait plus de peine que tout le reste) ils tâchent de passer le jour à dormir, desorte qu'on ne voit alors presque personne dans les ruës. Au contraire dès que la lumiere du Soleil a fait place à celle de la Lune, les ruës sont pleines de monde, & les *Kabues*, ou maisons à Caffé remplies de gens, où chacun s'en donne au cœur joye, & se remplit jusqu'à n'en pouvoir plus. Cela dure toute la nuit, & dès que le jour commence à paroître ils se séparent tous en même temps, & se rendent chacun chez soi: En cela ils ne font que ce que l'Alcoran leur permet, puis qu'il porte en termes expres qu'ils peuvent manger & boire &c. toute la nuit, jusqu'à ce qu'on puisse distinguer à la lumiere du jour un fil blanc d'avec un noir. Mais quand le Ramadan approche de sa fin, c'est alors que la licence est plus grande, les Caffez sont ouverts toute la nuit, & l'on ne voit aussi

autre choses que de chanteurs de chansons, des joueurs d'instrumens, des joueurs de Marionnettes, & autres telles gens qui vont gagner quelque piece de petite monnoye à divertir les buveurs.

Ce jeûne est si étroitement enjoint aux Mahometans, que ceux qui ne peuvent s'acquitter de cette fausse devotion dans le temps prescrit, à cause de quelque voiage, de maladie, ou quelque autre raison que ce soit, sont obligez si tôt que leur santé ou l'état de leurs affaires le leur permet, de se conformer au règlement general, & d'observer trente jours de jeûne, ce qui leur est imputé comme s'ils avoient jeûné dans le temps ordonné par la Loi. Au reste ce jeûne est quelque fois fort incommode, principalement quand il vient en Été. Car comme leurs années sont de douze mois ou Lunes, dont il y en a six de trente jours & six de vingt neuf, & qu'à cause de cela elles ne font point accommodées au cours du Soleil, elles sont plus courtes que les nôtres d'onze jours, & ainsi le *Ramadan* avance tous les ans d'autant de jours, de sorte qu'il n'arrive pas toujours en même saison. Quand donc il arrive en Été, ils sont fort tourmentez de la soif, principalement dans les pais chauds. Car il ne leur est pas permis de se rafraichir les levres d'une seule goutte d'eau, ce qui fait qu'ils tachent de passer tout le jour à dormir. Cependant ils ne laissent pas d'observer le Ramadan, soit qu'ils voiaigent, ou qu'ils soient même à la guerre, & exposez aux plus rudes fatigues. Mais il s'en trouve aussi parmi eux, comme il y a par tout des gens qui n'ont pas la même pieté que les autres, qui ne s'en font pas une affaire, & qui mangent & boivent en ce temps là comme auparavant, ils le font pourtant en cachette, de peur des coups de bâton.

Nous ne dirons rien du troisième commandement, parce que nous en avons déjà amplement parlé. Et pour ce qui regarde le quatrième, quoique les Turcs se montrent presqu'en

Primo; & amos. ne III. &c. Et IV.

qu'en toutes choses fort scrupuleux observateurs de leur Loi, il arrive par un effet de la convoitise, & par la peine qu'ont tous les hommes à se défaire de ce qu'ils possèdent, que ce commandement n'est pas si bien observé que les autres. On ne sçavoit nier pourtant, qu'il ne se trouve beaucoup de charité parmi les Turcs, & même beaucoup plus qu'il n'y en a parmi les Chrétiens, ce qui est une des principales causes de ce qu'on voit si peu de Mendians en Turquie. Une grande partie des Hôpitaux, des Ponts, des Caravanserais, des Aqueducs sur les grands chemins, des Fontaines, & d'autres semblables commoditez, ne doit son établissement qu'à la charité de quelques Turcs pieux, qui les ont fait faire pendant leur vie, ou qui ont legué avant leur mort des sommes pour fournir à cette dépense. Ce qu'il y a de plus louable, c'est qu'ils exercent cette vertu sans avoir égard à la différence de Religion, & que les Chrétiens & les Juifs y ont part aussi bien que les Mahometans.

Mais si cela est à louer à l'égard des personnes riches, que ne dira-t-on donc pas des pauvres, j'entens de ceux dont les facultez sont fort bornées, & qui n'ont justement que de quoi s'entretenir? Il est certain que parmi les Turcs ceux qui n'ont pas le moyen d'aider les pauvres de leur bourse, les assistent autant qu'ils peuvent de leurs propres mains: par exemple ils reparent les grands chemins, à mesure qu'ils se rompent, ils embellissent d'eau les abreuvoirs qui y sont d'espace en espace, ils se tiennent auprès des Rivieres & des Torrens qui se débordent, afin de montrer aux voyageurs les endroits par où ils pourront passer à gué &c. & tout cela sans demander jamais un denier pour leur peine, comme je l'ai souvent éprouvé moi même, si même l'on leur offre quelque chose, ils le refusent, parce, disent-ils, qu'ils font cela pour l'amour de Dieu, & non pour en tirer quelque profit.

Leur charité ne se borne pas aux

Charité des Turcs, qui s'étend jus qu'aux bêtes.

hommes, elle s'étend même jusqu'aux bêtes & aux oiseaux. Car il y en a quelques uns qui vont tous les jours de marché acheter une certaine quantité d'oiseaux pour les laisser envoler, & leur rendre la liberté: Sur quoi ils ont cette pensée étrange, que les ames de ces oiseaux viendront au jour du Jugement rendre temoignage devant Dieu, du bien que les hommes leur auront fait.

C'est aussi leur coutume de tuer le plus vite qu'ils peuvent les bêtes qui servent à la nourriture de l'homme, & cela dans la vue de ne les pas faire languir. Ils coupent tout d'un coup le cou aux volailles en leur ôtant la tête, & ils regardent même comme une espece de cruauté d'écraser une puce avec les ongles, ils se contentent de la frotter entre les doigts & puis ils la jettent, soit qu'elle soit morte ou vive. C'est ce que je leur ai souvent vu faire en voyageant, car ils sont fort soigneux, sur tout en Fété, de se tenir nets de toute sorte de vermine. Ils ne se font pas plus une affaire de la chercher en présence du monde, que nos Matelots de Hollande, & ils le font même en pleine compagnie, sans croire en cela pecher le moins du monde contre la civilité.

Il y en a d'autres qui leguent par Testament une certaine somme pour nourrir des Chiens, ou qui pendant leur vie donnent par semaine ou par mois de l'argent aux boulangers & aux bouchers, afin qu'ils en prennent le soin, & il ne faut pas craindre que ceux-ci emploient l'argent à une autre fin, que celle pour laquelle on le leur a donné. Aussi voit-on les dispensateurs de ces sortes d'aumônes aux heures qu'ils ont accoutumés de les distribuer, environnez d'une troupe de Chiens, à qui ils jettent tour à tour des morceaux de pain & de viande.

Sur quoi il est à propos de remarquer qu'en Turquie les Chiens ne courent pas de quartier en quartier, ce qui est cause qu'il n'arrive point ici de confusion. Chaque quartier a les siens qui y demeurent, & celui qui voudroit passer dans

dans un autre courroit risque d'être étranglé par les autres chiens. C'est pour quoi les passans qui menent un chien avec eux doivent bien prendre garde que ces chiens de Quartier n'en approchent s'ils ne le veulent voir fort maltraité. Aussi ai-je eu en plusieurs villes de Turquie plus de peine à garder un certain chien de chasse que je menois avec moi en voyageant, que je n'en avois à me garder moi même.

J'ai souvent remarqué en allant & venant de Galata à Pera que lors qu'une chienne avoit mis bas ses petits le long d'une rue, on y elevoit une espece de petite muraille de pierres que l'on mettoit autour, avec une couverture de quelque vieille natte, ou quelque autre telle chose, afin que les petits ne fussent point écrasés par les passans, & qu'ils fussent même à couvert de la pluie. Les personnes même de quelque distinction ne trouvent pas au dessous d'eux de se donner cette peine, & ils leur font porter tous les jours à manger.

Les Chiens passent pourtant chez les Turcs pour des animaux impurs, & si par hazard il en vient un à jeter contre eux, ils en font souille & sont obligés de se laver, ce qui est cause aussi qu'ils se donnent de garde d'un chien qui court, comme nous faisons d'un cheval qui galoppe.

Au contraire le Chat, dont les bonnes qualitez, s'il en a quelques-une, ne sont point à comparer à celles du Chien, qui est la plus fidele de toutes les bêtes, passe chez eux pour un animal pur. Aussi font-ils beaucoup de bien à ces animaux, qui ont l'honneur d'être leurs domestiques, au lieu que les pauvres Chiens sont obligés de demeurer dans la rue. Ils les flattent & les carressent, & ils les mettent en parade sur leurs boutiques, principalement quand ils sont beaux, comme c'est la coutume à venis & en quelques autres lieux.

Cette aversion que les Turcs ont pour les Chiens, nonobstant les soins charitables qu'ils en prennent,

vient comme nous avons dit, de ce qu'ils en font souille, & c'est ce qui nous a souvent donné occasion de rire chez M<sup>r</sup>. le Consul & chez quelques Marchands Hollandois; Car comme mon chien entre autres qualitez, avoit celle de chercher admirablement bien, lors que nous recevions visite des Turcs, & que je leur avois fait voir les tours d'adresse de mon chien, ce qu'ils regardoient avec un grand étonnement, je donnois à l'un d'eux mon mouchoir, pendant qu'ils étoient sur le *Sopha* à fumer une pipe de Tabac, & je lui disois de le cacher sous ses habits, ensuite je commandois à mon chien, qui n'avoit point été auprès de nous, pendant que nous faisions cela, d'aller chercher mon mouchoir, & aussi tôt la bête après avoir un peu senti autour, se jettoit d'impetuositésur celui qui l'avoit caché, qui pour n'être pas souillé par l'attouchement du chien, étoit contraint de jeter le mouchoir bien loin de lui. Cela se faisoit d'ordinaire avec tant de surprise & avec de si grands cris, que cela nous faisoit pâmer de rire. Et pour ce qui est des Turcs, comme il ne sont pas accoutumés à voir rien de semblable en leurs Chiens, ils ne pouvoient comprendre comment on les pouvoit dresser à cela.

J'ai souvent pendant mes voyages causé un semblable étonnement aux Turcs qui n'ont pas accoutumés de voir cette adresse de nos chiens. Car lors que nous arrivions avec notre Caravane au *Kouak*, ou lieu où l'on devoit se reposer, après avoir laissé mon mouchoir à un quart de lieu ou environ, je faisois à mon chien le signe accoutumé, & aussi tôt il partoit de toute sa force pour l'aller chercher. Les Turcs qui le voioient courir ainsi, croioient qu'il ne reviendroit plus, mais le voiant revenir avec le mouchoir empaqueté dans sa gueule & me faire des caresses en me le rendant, toute la Caravane étoit sur pied, & sa surprise si grande qu'on la lisoit aisément sur leur visage. Ils ne sçavoient quelles caresses faire à cette bête, & lors qu'il arrivoit que quel-

ques chiens en vouloient approcher, & à leur faisoit autant de peine qu'à moi, & ils les chassoient d'autour de lui.

Le *Cinquième* & dernier commandement de la Loi des Mahometans, est d'entreprendre au moins une fois en sa vie le voyage de la *Mecque*. C'est celui de tous qui est le plus mal observé. Car s'il y en a quelques uns qui s'en acquittent, & même plus d'une fois, il est d'autre côté négligé par la plus part des autres, soit parce qu'ils n'ont pas de quoi faire les frais de ce voyage, ou que lors qu'ils s'y disposent, ils en sont empêchés à chaque fois par les affaires qui leur serviennent. Cependant ils tâchent toujours de se mettre en état de le pouvoir entreprendre, parce qu'outre que cela leur est commandé, ceux qui ont fait ce voyage font en tres grande estime, & l'on ajoute bien plus de foi à leur parole qu'à celle des autres, comme si ce voyage conféroit une espèce de sainteté.

Bairam  
ou Pâque  
des Maho-  
metans.

Avant que de finir ce chapitre, il faut, puis que nous avons parlé ici du *Ramadan* ou Jeûne des Turcs, que nous disions aussi quelque chose de leur *Bairam* ou, Pâque, & qu'en passant nous touchions un mot de quelques unes de leurs autres fêtes.

Aussi tôt qu'on a apperceu la Lune de *Cheual* qui suit immédiatement celle du *Ramadan*, on fait une décharge de quelques pieces de Canon qui sont aux environs du Serrail, afin d'annoncer le Bairam ou la Fête de Pâque, ce qui est aussi tôt repandu par toute la ville, tant par ce signal que par la lueur des feux de joye qu'on allume en divers endroits; Cette nuit ne differe gueres de celles du Ramadan par rapport aux jouissances qu'on y fait.

Un peu devant que cette Fête arrive, on fait par tour de grands préparatifs, car chacun tâche dans cette occasion de surpasser les autres. On pare les boutiques des plus belles troffes que l'on ait, lesquelles on laisse pendre toutes déployées & flotter au gré du vent, ce qui fait

un effet fort agreable. Les autres ornent leurs maisons avec du clinquant dont ils savent faire de fort jolies choses; Quelques uns y mettent des fleurs & de la verdure quand la saison le permet, car comme Pâque avance tous les ans, par la raison que nous avons dite ci-devant, on n'a pas toujours des fleurs en ce temps là; d'autres enfin y mettent de belles Tapisséries. Il y en a même plusieurs qui dressent des *Sophas* hors de leurs maisons, sur lesquels ils vont s'asseoir avec leurs amis pour fumer du Tabac & boire du Caffé & du Sorbet, & faire d'autres petits regais ordinaires entre les honnêtes gens. Pendant les trois jours que dure ce Bairam, les rues sont si pleines de monde qu'à peine peut-on percer la foule, parce que dans ce temps là les femmes ont la liberté de sortir, & qu'on en voit des milliers par les rues, au lieu que dans tout le reste de l'année elles sont toujours renfermées à la maison.

Ceux qui aiment à se divertir en l'air peuvent se mettre sur un escarpoulette. On en trouve presque dans toutes les rues, qui sont ornées de verdure & de rubans, & attachées au haut des maisons, de sorte qu'en les faisant tirer par deux hommes ou par quatre si l'on veut, on peut sauter en l'air aussi haut qu'on le souhaite, & il n'en coûte qu'un Aspre ou un aspre & demi. On y a aussi une espèce de moulins à se faire tourner qui vont fort habilement.

Mais ce que j'ai vu de plus agreable c'est un feu d'artifice qu'ils ont accoutumé de tirer sur l'eau dans cette occasion & dans les autres jouissances publiques. Il consiste en quelques Pyramides, Chateaux &c. environnez de joueurs d'instrumens qui font un grand bruit à leur maniere, avec de petits tambours de petites timbales, & une espèce de haut bois & quelques autres instrumens, parmi lesquels ils font aussi entendre leurs voix, & donnent des marques de joye d'une maniere la plus emportée que l'on puisse voir.

Ceci

Ceci se fait au milieu du Canal entre Constantinople & Galata, & l'on y voit à cette occasion une infinité de Caiques avec lesquelles on se peut promener autour. Toutes ces barques doivent avoir chacune leur lanterne allumée, mais la plus part au lieu d'une en ont trois ou quatre, & même quelques unes en ont jusqu'à cinq, de sorte que ces Lanternes qu'on voit à milliers dans l'obscurité de la nuit, font un admirable effet à la vue. Il faut aussi que tous les vaisseaux qui sont dans le Port autour de la ville allument des feux de joye, même on voit des lumieres attachées au Mât depuis le haut jusqu'au bas, & les cordages entourez de cercles garnis de petites lampes de verre, de verdure &c. Il y a aussi de ces mêmes lampes à tours les Tours & à tous les Minarets de Constantinople.

Pour ce qui est de leurs feux d'artifice ils ne consistent pour la plus part qu'en des fusées qu'ils savent fort bien faire, ils ont aussi quelques roués qui en tournant jettent une grosse pluye d'étincelles; ils ont encore quelques autres petites pieces de peu de consequence comme de petits chateaux remplis de matiere combustible: mais pour ce qui est de savoir faire un beau feu d'artifice & qui brule dans l'eau, c'est à quoi ils ne s'entendent point du tout.

Voilà une courte description de la Pâque des Mahometans, qui est pour eux une Fête de grand divertissement, mais tres dangereuse pour les Chrétiens; Car comme il y a alors quantité de Turcs ivres qui rôdent par les rues, & que toutes sortes d'insolences semblent alors être permises, il n'arrive que trop souvent que lors qu'ils rencontrent un Chrétien ils ne se font pas une affaire de le percer de quelques coups de *Kangiar*, ou de lui faire quel qu'autre outrage. Néanmoins pour satisfaire ma curiosité, j'allois me promener tous les soirs par la ville, accompagné pourtant d'un

Janissaire, à qui je suis peut-être redevable de ce qu'il ne m'arriva point de mal. Car il n'y a point de meilleure garde en Turquie que ces gens là.

Ce Bairam est la plus grande Fête des Turcs, & aussi y observent-ils une coutume tres digne de louange, c'est qu'ils depouillent alors tous ressentiment de haine, & tout désir de se venger, ils se reconcilient avec leurs ennemis, mais bien plus sincèrement que ne font souvent les Chrétiens, & sans cela ils ne croiroient pas être en état de bien célébrer leur Pâque. C'est aussi la coutume que ceux qui sont amis s'entre baissent lors qu'ils se rencontrent durant ces trois jours, qu'ils se souhaitent mutuellement une bonne Pâque, & qu'ils font bien des vœux les uns pour les autres.

Outre ce Bairam, qui s'appelle le *Grand*, ou le *Bairam du Ramadan*, les Turcs ont encore le *Petit*, ou le *Bairam des Adgis* ou *Pelerins de la Mecque*, qui est soixante dix jours apres le Grand Bairam, c'est à dire le dixième jour de la Lune *Zoulhidge* qui est la dernière de l'année. Ils ont encore quelques autres Fêtes & jours de devotion solennelle, dont la principale est la nuit d'entre l'onzième & le douzième jour de la Lune *Rebiul Ewel*, parce qu'ils croyent que *Mabomet* est né cette nuit là.

La nuit d'entre le vingtsixième & le vingtsseptième de la Lune *Rebiul asir*, est aussi pour eux une grande Fête, parce qu'en cette nuit Mahomet est monté au Ciel dessus l'*Alborach*, comme il est écrit dans l'Alcoran.

On trouve encore une autre Fête entre le quatrième & le cinquième de la Lune *Retheb*, auquel temps on fait la priere jusqu'à minuit dans les Mosquées, à cause du Ramadan qui vient deux mois apres.

Mais pour avoir quelque idée de la maniere dont les Turcs

Autre  
Festes des  
Turcs.

Ere &  
Calendrier  
des Turcs.

content les années, nous en dirons ici un mot. Le vingt-deuxième Juillet de l'an 622. suivant la manière de conter des Chrétiens, fait le commencement de leur *Hegyre* qui est le temps de la fuite de Mahomet, car c'est par ce mot qu'ils la désignent. Leur année n'a que trois cens cinquante quatre jours, & elle est divisée en douze Mois ou Lunes, parce que chaque Mois prend son commen-

cement avec la Lune. Ces douze Mois ont alternativement l'un trente jours & l'autre vingtneuf, en voici les noms & l'ordre.

<i>Muharam</i>	30	<i>Sefer</i>	29
<i>Rebiul Ewel</i>	30	<i>Rebiul Affir</i>	29
<i>d'Giamzil Ewel</i>	30	<i>d'Giamzil affir</i>	29
<i>Redgeb</i>	30	<i>anaban</i>	29
<i>Ramazan</i>	30	<i>Cheual</i>	29
<i>Zaulkaade</i>	30	<i>Zoulbidge</i>	29

## CHAPITRE XV.

*Particularitez au sujet de quelques choses qui sont défendues aux Turcs. Sentimens extravagans à l'égard des Images. Viandes souillées. Raisons de la défense du vin. Usures des Turcs encore qu'elles leur soient défendues.*

**A**utant que les Turcs sont exacts à pratiquer les choses qui leur sont commandées par leur Loi, autant le sont-ils à s'abstenir de celles qui leur sont défendues, car ils tiennent pour une vérité constante qu'ils ne sçauroient pratiquer ces dernières sans péché. Entre ces choses défendues il faut mettre les Images & tout ce qui s'y rapporte de quelque matière qu'elles soient faites. L'occasion de cette défense est que selon leur pensée il n'appartient qu'à Dieu de faire des Images & de leur donner une ame, ce que les hommes ne pouvant pas faire, les faiseurs d'Images feront, disent-ils, fort étonnez au jour de jugement lors que le Createur demandera à chaque Image, où est son ame, celles qui ne pourront montrer la leur, ajoutent-ils, accuseront devant Dieu les hommes qui les ont faites, de ce qu'ils leur auront fait un corps, sans leur donner en même temps une ame pour le mouvoir. Et c'est une pensée extravagante qui passe chez ces Mahometans grossiers pour une vérité constante que tou-

tes les Images soit en bosse, soit de platte peinture, ou de quelque autre façon qu'elles puissent être, recevront la vie à la fin du monde, & que Dieu leur donnera à chacune d'elles une ame, punissant en même temps ceux qui auront eu la témérité d'en faire, & de vouloir imiter la Toute-puissance du Createur.

Mais on les embarrasse extrêmement quand on leur objecte contre ce beau raisonnement, que si ces Images demandent, une ame, il faudra sans doute que ce soit en parlant, & que si elles parlent & raisonnent, si elles desirent, si elles se plaignent, si elles accusent, elles auront donc déjà une ame, & qu'ainsi c'est inutilement qu'elles en demanderont encore une.

Mais prévenus qu'ils sont de ce sentiment extravagant, ils brisent toutes les Images qui tombent en leur pouvoir de quelque prix qu'elles puissent être, ils leur ôtent la teste, & tout au moins ils leur cassent le nez, disant pour raison que le péché d'avoir des Images n'en est pas si grand quand on leur

à coupé le nez. Pour ce qui est des Passages, des fleurs & d'autres telles choses inanimées, ils en peuvent bien voir les portraits, mais ils ne portent pas leur curiosité pour ces sortes de choses jusqu'à y vouloir faire de la dépense. Aussi n'est-ce pas l'usage chez eux d'en avoir dans les maisons pour servir d'ornement, & ce seroit inutilement qu'ils y feroient de la dépense, puis que de leur naturel ils n'ont pas d'inclination pour les beaux arts ni pour les ouvrages curieux.

J'ai pourtant fait voir à plusieurs personnes de distinction quelques portraits de Dames de ces pais là, à quoi ils sembloient prendre grand plaisir, ajoutant en même temps que leur Loi ne leur permettoit pas d'en avoir. Il m'arriva étant au Caire quelque chose d'assez plaisant sur ce sujet. Un certain Seigneur me demanda quelques portraits que j'avois peints en petit, & qui lui plaisoient beaucoup, afin de les faire voir à ses Femmes, à quoi je lui répondis que s'il me vouloit mener chez elles, je les porterois avec moi pour les leur montrer; Il me dit en me regardant avec quelque étonnement, que cela étoit contre leur Loi; Il est aussi contre la miene, lui repondis-je, de donner ces choses pour les faire voir avant que d'en être payé. Il se mit à soufrire, voiant bien que je ne me ferois pas trop en lui; & de fait je craignois qu'il ne me les rendit pas, & que les retenant il ne fût trop difficile d'en tirer le payement.

Comme Mahomet aide du Moine Sergius a fabriqué son Alcoran de quelques compilations qu'il a faites du Vieux & du Nouveau Testament, les mêmes viandes que les Juifs regardent comme impures, sont aussi estimées telles par les Mahometans. C'est ce qui est cause que pour rien du monde ils ne voudroient manger de la chair de Pourceau, non pas même la toucher, jusques là que leurs

Cordonniers ne se servent point de leurs foies, ce qui est cause qu'ils ont beaucoup de peine à couvrir leurs *Papouches*. Les Turcs ne mangeront aussi jamais avec les Chrétiens, sans demander auparavant s'il n'y a point de chair de Pourceau mêlée parmi les viandes ou dans l'appret, & lors qu'on leur a répondu que non, ils mangent en toute confiance, parce que comme ils ne sont pas trompeurs, ils ne croient pas non plus que les Chrétiens les voulsent tromper. Ils ont aussi en horreur les grenouilles, les tortuës, les limaçons, & autres semblables animaux défendus chez les Juifs, & ils portent si loin l'averfion qu'ils en ont, qu'un devot Mahometan souffriroit plutôt la mort que d'en manger.

L'Usage du vin leur est aussi défendu, ou du moins on les exhorte à n'en boire point, on dit que voici l'occasion de cette défense. Mahomet passant un jour par un certain village y vit une grande joie à une Noce, c'étoit le vin qui causoit cette belle humeur, ce qui fit qu'il prit beaucoup le vin: mais repassant le soir ou le lendemain par le même lieu, il vit de tous côtés du sang répandu, & comme il apprit que c'étoient ces gens qu'il avoit vus si gais, qui s'étoient battus & entre blessés, il méprisa bien plus le vin, qu'il ne l'avoit loué d'abord, & conseilla aux siens de n'en boire jamais. Mais les Turcs en trouvent le goust si délicieux, qu'ils ne se mettent pas en peine de cette défense de leur Prophete, pourvu seulement qu'ils le puissent faire en cachette & sans faire parler le monde. Et lors qu'ils se trouvent chez des Marchands Chrétiens de la discrétion desquels ils sont assurez, ils passent quelquefois tellement la mesure qu'ils ont de la peine à s'en retourner chez eux. Cependant quand il tombe seulement une goutte de vin sur leurs habits, avec quelque passion qu'ils en vou-

Raison de la défense du Vin.

Sentiment extravagant des Turcs au sujet des Images.

Viandes impures.

lussent boire ils ne laisseroient pas de l'essuyer avec tout le soin imaginable, d'où il est aisé de conclurre que la difference que les Mahometans mettent entre le pur & l'impur consiste plus dans l'exterieur que dans l'interieur, & qu'ils ne craignent pas tant de salir leur ame que leur corps.

Entre les choses qui leur sont defenduës, il ne faut oublier l'usure, ou pour mieux dire la defense de prêter de l'argent à intereët, ce qu'ils tiennent pour un grand peché. Mais pour ce

qui est des petits negoces usuraires, ils y favent des coups de maitre. Par exemple si quelqu'un a affaire d'argent, il s'en va chez un Marchand, & il achete quelque marchandise à credit, & aussi tôt sans sortir de la boutique, il la revend au Marchand même à bien meilleur marché qu'il ne l'a achetée, pourvu qu'il lui donne de l'argent contant, ce qui fait, le Marchand l'écrit sur sa livre pour le premier prix, auquel il lui a vendu sa marchandise.

Negoces  
usuraires



CHAPI-

## CHAPITRE XVI.

*Respect des Turcs pour leurs Ecclesiastiques: En quoi consiste leur ministere: Ordres Ecclesiastiques. &c.*

Comme les Mahometans ont un respect tout particulier pour leurs Mosquées ou Eglises, aussi ont-ils de même leurs Ecclesiastiques en grande veneration. Le Supérieur de tous est le *Moufti*, qui tient chez eux le même rang que le Patriarche chez les Grecs, & que le Pape dans l'Eglise Romaine, c'est à dire qu'ils le regardent comme le Chef de la Religion Mahometane, & l'Oracle qui explique toutes les difficultez de la Loi qui sont de quelque importance.

Son election ne depend pas d'une Assemblée de leurs Ecclesiastiques, mais uniquement du Grand Seigneur, qui en donne toujours l'investiture à une personne d'une vie irréprochable, savante dans la Loi, & considerable par sa vertu. Aussi son autorité s'étend-elle si loin, que lors qu'il porte son jugement sur quelque chose, le Grand Seigneur même n'y contredit jamais. Les difficultez qu'on lui propose, & les solutions qu'il en donne sont toujours par écrit, soit qu'elles regardent les cas de conscience, ou autre chose, & la réponse qu'il y fait, apres que la chose sur laquelle on le consulte, a été brievement couchée sur le papier, ne consiste qu'en un *oui* ou un *non*, ou en quelque autre telle courte réponse, à quoi il ajoute ces mots *Dieu le sçait mieux*, qui font voir qu'il ne se croit pas infallible. Ces Jugemens, ou les petits papiers sur lesquels ils sont écrits, s'appellent *Fetua* ou *Festa*, & ils ont de telle force que lors qu'on les met entre les mains du *Cadi* ou Juge, il est obligé de prononcer aussi tôt conformément à ce qui y est contenu, sans qu'on puisse en appeller à un

autre Juge, ou tirer les affaires en longueur par quelque detour de chicane. Il lui est libre de se marier, aussi bien qu'à tous les autres Turcs, mais il faut que sa demeure ordinaire soit à Constantinople. Dans les autres villes ce sont les *Cadilesquers* qui sont observer tant le droit Civil que le droit Ecclesiastique.

Le Sultan le va consulter sur les affaires d'etat, de même que lors qu'il s'agit de condamner à mort quelque personne distinguée, de faire la paix ou la guerre &c. Soit qu'il vueille en cela faire paroître sa justice & sa pieté, soit qu'il vueille par ce moien porter ses sujets à une plus prompte obeïssance.

En effet le Grand Seigneur ne destitué jamais un Grand Vizir ou quelque Bassa de leurs Charges pour cause de crime ou de malversation, ni il n'entreprend point d'autres affaires d'importance, qu'il n'ait pris l'avis du Moufti, parce que les peuples croient qu'il y a plus d'équité dans le jugement d'un homme sage & pieux, que dans le pouvoir absolu d'un Prince. Aussi arrive-t-il rarement, quoique le Grand Seigneur soit au dessus des Loix, qu'il garde si peu de mesure que de des-honorer une dignité à laquelle leur Religion a attribué le pouvoir de juger de tous les différens. Cependant quoique le Prince consulte d'ordinaire le Moufti sur les affaires d'importance, il arrive pourtant souvent que ce dernier est obligé de s'accommoder à la volonté du Prince, s'il veut se maintenir dans sa dignité, parce que le Prince la lui peut ôter, comme il la lui a donnée.

C'est peut-être de là qu'il est arrivé

vé que la Charge de ce premier Ecclesiastique étoit autrefois en plus grande opinion de Sainteté auprès des Empereurs Ottomans, qu'elle ne l'est aujourd'hui. Car cidevant ils n'entreprenoient jamais la guerre, ni ne prenoient aucune résolution sur quelque affaire de conséquence, sans avoir pris l'avis du Moufti, & ils ne croioient pas que sans cela le succès en pût être heureux. Mais à présent ils ne se lient pas si fort les mains, & ils ne se font pas une affaire de cette formalité, quoi qu'ils le fassent pourtant quelque fois pour suivre la coutume. Il arrive même souvent que le *Grand Vizir*, assuré des moïens & appui de son autorité, s'attribue le pouvoir de faire les choses de son chef, & alors pour garder les formes, il consulte le Moufti sur le sens de la Loi, qui dans ces occasions ne manque pas de se trouver conforme aux intentions du Premier Ministre.

Il n'y a jamais plus d'un Moufti à la fois, & il doit comme nous avons dit, faire sa demeure à Constantinople. Mais comme il n'est pas possible que toutes les affaires de conscience qui arrivent dans tout l'Empire qui est d'une très vaste étendue, puissent être réglées par le Moufti seul, d'autant moins qu'il y en a plusieurs qui demandent une prompte expédition, les *Cadilequers* ont ce pouvoir hors de Constantinople chacun dans l'étendue de sa Jurisdiction, car ils prennent aussi bien connoissance des affaires Ecclesiastiques que des affaires Civiles. Ces *Cadilequers*, pour le dire ici en passant, jugent aussi des affaires de la guerre; car en Turquie les soldats ont ce privilège à l'exclusion de tous les autres sujets, de ne plaider que devant leurs Officiers, & de ne pouvoir être jugés que par eux. Aussi faut-il que le Moufti, avant que d'être élevé à cette dignité, ait été *Cadilequer*, & qu'il en ait exercé la charge avec approbation. Au

Cadilequers  
Moullas  
& Cadis.

deffaut d'un *Cadilequer*, on s'adresse au *Moulla* ou *Molla*, qui est le Chef des *Cadis*, & lors qu'il n'y a ni *Cadilequer* ni *Moulla*, comme cela arrive en plusieurs endroits de l'Empire Ottoman, c'est le *Cadi* qui exerce cet Office, & qui est Juge en toutes sortes d'affaires.

Ceux qui font le service dans les Mosquées sont appelés par les Turcs *Danifmend*, & les Français ou Chrétiens les nomment *Talifmans*. Leur Chef est l'*Imam* ou *Emaum*.

Ministres  
Ecclesiastiques des  
Tures.

Ces *Imams* qui sont comme les Curez ou Pretres de Paroisses, sont obligés d'aller faire la Priere aux heures qui y sont destinées, chacun dans leur Mosquée, & pour cela ils peuvent lire dans l'Alcoran, & avant que d'exercer leur Ministère il faut qu'ils fassent voir qu'ils passent parmi leurs voisins pour gens d'honneur & de bonne vie. Lors que quelque *Imam* vient à mourir, les gens du quartier présentent une personne au *Grand Vizir* pour remplir la place du defunt, après avoir assuré qu'il a toutes les qualitez requises pour cela, & apres avoir lu quelque chose de l'Alcoran devant ce Ministre, il est aussi-tôt installé dans la charge, sans observer d'autres ceremonies.

Imams.

Les *Muëzins* sont une espèce de ministres d'un plus bas ordre, & leur office est de monter sur les *Minarets*, pour appeler le monde à la Priere.

Muëzins.  
Hodgias.

L'on a encore les *Hodgias*, qui sont des personnes âgées & graves, fort vertées tant dans les affaires du monde que dans la science de l'Alcoran; ainsi on peut à bon droit les comparer à nos Juris-consultes, comme aussi on s'adresse à eux pour les consulter sur les affaires d'importance, & ils sont en grande estime & en grand credit parmi le peuple. Ils font aussi le service, & préchent quelque fois aux grandes fêtes, ce que les *Imams* n'osent faire pour l'ordinaire,

dinaire, à moins qu'ils n'ayent bonne opinion d'eux mêmes, & qu'ils ne se sentent quelques talents.

Le Moufti, quelque considerable que soit sa charge, n'a aucune autorité sur les *Imams*, parce qu'il n'y a entre eux aucune Hierarchie, ou qu'ils n'ont point de Chef au dessus d'eux, chacun est independant dans sa paroisse, & personne n'a droit de lui commander ni de le reprendre. Ils ne sont soumis qu'à la puissance seculiere, pour ce qui regarde les affaires Civiles & Criminelles.

Les Turcs ont aussi divers Ordres de Moines, mais dont la plus part sont des impies & des gens sans Religion. Les *Dervis* passent pour les plus traittables & les plus honnêtes gens. Ils vont fort simplement vetus avec un gros feutre fort haut sur la tête; ils mènent une espèce de vie Claustrale, & affectent de passer pour *Santons* ou Saints: mais ce sont, à dire le vrai, de mechantes ames, de francs hypocrites, & pour l'ordinaire de grands ivrognes & d'infatigables fumeurs de Tabac.

Ordres de  
Moines.



Q

CHAPL.



## CHAPITRE XVII.

*Respect des Turcs pour Jesus Christ, pour la Vierge Marie, & pour les Prophetes. Leur opinion touchant les quatre grands Prophetes ou Legislaturs envoyez de Dieu au monde, de même que sur le Paradis & l'Enfer. Erreurs des voyageurs sur l'adoration des Saints &c.*

Quelque extravagante que soit la Religion des Mahometans, ils ne croient & ils n'adorent pourtant qu'un seul Dieu, qu'ils reconnoissent comme Éternel, Toutpuissant, & Createur du Ciel & de la Terre.

Respect des Turcs pour Jesus Christ, pour la Vierge Marie &c.

Ils ont aussi un grand respect pour Notre Seigneur Jesus Christ & pour la Vierge Marie. Ils croient que *Jesus Christ est le plus grand de tous les Prophetes; conçu par le souffle de Dieu au ventre de la Vierge Marie, vierge devant, & vierge apres l'enfantement.* Mais ils ne veulent en aucune maniere le reconnoître pour le Fils de Dieu, & ils nous reprochent qu'encore qu'il n'y ait qu'un Dieu & qu'il n'ait point de compagnon, nous lui en joignons un autre, en lui donnant un Fils. Ils regardent aussi comme une chose fort deraisonnable ce que nous tâchons de leur insinuer touchant la Trinité, ils n'en veulent point ouïr parler, & ils croient qu'il y a de l'extravagance, & même de l'impieté à recevoir de telles Doctrines. Ils veulent bien reconnoître à la verité les miracles que notre Seigneur a faits pendant qu'il a conversé sur la Terre, du moins ils ne nient pas qu'il n'en ait fait plusieurs, & même tres grands; mais comme ils s'écarterent toujours du droit chemin, ils ajoutent qu'il a predit aux Juifs la venue de *Mahomet*: que ce fut pour cela qu'ils tâcherent de le faire mourir, de même que parce qu'il les reprenoit à tous momens de leurs pechez & de leur mechante vie: Mais que comme il disparut de devant eux par une vertu divine, ils prirent un de ses Disciples qu'ils dirent être *Judas*, & qu'ils le crucifierent: qu'

aussi ce Judas au dernier jour temoigna le contraire devant Dieu, & qu'il justifiera les Juifs de ce crime qui leur est imposé par les Chrétiens &c. Ils assurent aussi que ce que S. Jean a predit de notre Seigneur, c'est *Jesus Christ* qui l'a predit de Mahomet, & ils disent que les Chrétiens ont faussement pris toutes ces choses en un autre sens.

Ils croient qu'au dernier jour le monde sera jugé par trois Personnes en la presence de Dieu, sçavoir par *Moyse, Jesus Christ, & Mahomet* & que chacun d'eux jugera ses sectateurs, c'est à dire que *Moyse* jugera les Juifs, *Jesus Christ* les Chrétiens, & *Mahomet* les Mahometans, & que si *Jesus Christ* juge bien, *Mahomet* lui donnera sa fille en mariage.

En un mot, à la reserve qu'ils ne veulent pas reconnoître notre Seigneur pour le Fils de Dieu, & qu'ils debitent de lui beaucoup de réveries, on peut dire qu'ils ont pour lui une tres grande veneration, aussi bien que pour la Vierge Marie, & s'ils entendoient quelqu'un en parler avec irreverence, ils le puniroient aussi severement que s'il avoit mal parlé de Mahomet.

Ils croient aussi à tous les Prophetes, pour les tombeaux desquels ils ont une grande veneration. Mais ils croient qu'il y en a quatre entre eux que Dieu a envoyez au monde d'une façon particuliere, dont le premier a été *Moyse* qu'ils appellent *Missah*, entre les mains de qui la Loi de Dieu fut mise, & que n'ayant pas été bien observée, Dieu envoya un autre Prophete qui fut *David*, auquel il donna un pouvoir egal à celui qu'avoit eu le premier, & lui

com-

## en EGYPTE, SYRIE, &amp;c. 123

commanda d'ecrire les *Pseaumes*: Mais voiant que la malice des hommes croissoit de jour en jour, & qu'ils ne se mettoient pas en peine de l'observation de ses Loix & de ses Commandemens, il leur envoya un troisieme Prophete nommé *Jesse* ou *Jesus* avec une Loi plus douce, & qui proposoit le salut à tous les hommes, sçavoir l'*Evangile*. Mais comme celui ci n'eut pas un meilleur sort que les autres, à cause que les hommes étoient eudurcis au mal, & devenus plus mechans encore qu'ils n'étoient auparavant, Dieu leur envoya un quatrieme Prophete, sçavoir *Mahomet*, revêtu de la même autorité que les autres; & qui apporta au monde l'*Alcoran*.

Les Turcs posent aussi qu'il y a un Paradis & un Enfer, mais ils croient des choses ridicules de la félicité du premier, comme ils disent qu'il faut attendre dans l'autre d'étranges supplices. Mais ces tourmens de l'Enfer ne dureront pas éternellement à ce qu'ils croient, & un jour viendra que les Dannez pourront être sauvez. Car pourvu qu'

ils ayent seulement quelque foi, & qu'ils ne soient pas absolument Athées, apres qu'ils auront été nettoiez de tous leurs pechez, & purifiez dans une certaine eau qu'ils appellent *Salzabout*, ils seront receus en Paradis, & y jouiront de la même félicité que ceux qui y auront été dès le commencement. Mais ceux qui nient qu'il y a un Dieu brûleront éternellement & leur corps sera réduit en cendre: mais comme dans le sentiment des Mahometans, tout est materiel, Dieu les créera à chaque fois qu'ils auront été consumez, afin qu'ils puissent souffrir éternellement.

Pour ce qui regarde l'adoration des Saints que plusieurs Voyageurs attribuent aux Mahometans, les faisant sur ce point semblables aux gens de l'Eglise Romaine, c'est une chose en quoi ils se trompent; car les Turcs ne croient point de Saints sinois. *S. George* seulement, pour qui ils ont une grande veneration, mais ils ne l'invoquent pas pour cela & ils disent seulement que ça été un jour viendra que les Dannez pourront être sauvez. Car pourvu qu'

Meprise des voyageurs au sujet de l'adoration des Saints.



## CHAPITRE XVIII.

*Diverses sortes de Mariages qui sont en usage chez les Turcs. Divorces trop legers des Hommes, desavantage des Femmes &c.*

Les Turcs ont le même sentiment sur le Mariage que les Chrétiens, sçavoir que c'est une chose honorable & sainte, & un moien institué de Dieu pour la conservation & pour l'accroissement du genre humain. Mais ils different en ceci, qu'au lieu que les Chrétiens n'ont qu'une seule sorte de femme, les Turcs en peuvent avoir de trois sortes, premierement une legitime, secondement une pour *Kébin*, ou, femme qu'on ne prend que pour un temps, & enfin leurs Esclaves, avec lesquelles il leur est permis de coucher.

Trois sortes de femmes que les Turcs peuvent avoir.

Lors que quelqu'un veut prendre une femme legitime, il ne voit point la fille devant que le Mariage soit arrêté. Il traite donc d'abord avec le Pere & la Mere, ou à leur défaut, avec les Freres ou les plus proches parens, afin de regler avec eux ce qui regarde la Dot, & cela se fait en presence du Cadi, qui fait dans cette occasion la fonction de Notaire, & en presence de deux témoins. L'Epouse n'apporte rien en Mariage que ses habits & ce qui en depend, & au jour qu'ils epousent, le Mari après les avoir premierement fait benir par l'*Imam*, les expose à la vue du monde dans la Chambre. Mais au lieu que les Chrétiens se font un honneur que leurs Epouses ayent la tête découverte, afin de faire voir leur beauté, les Turcs qui sont naturellement jaloux menent les leur bien cachées au logis de l'Epoux & l'on même devant elles leurs habits en parade sur un Cheval ou sur un Chameau; ensuite il se fait une espee de Noces, mais les deux sexes se rejouissent chacun à part, c'est à dire les hommes avec les hommes dans

un appartement, & les femmes avec les femmes dans un autre.

Si l'homme vient à mourir, la femme prend la Dot dont on étoit convenu, & rien davantage; Et si c'est la femme qui meurt la premiere & qu'elle laisse des enfans, ceux ci peuvent demander à leur Pere le mariage de leur mere, & même l'y contraindre en cas de refus. Au reste quoique plusieurs ayent écrit que les Turcs peuvent avoir quatre femmes, il est vrai pourtant qu'ils n'en peuvent epouser qu'une de la maniere que nous venons de le dire, & quand il leur plaist ils la peuvent quitter aussi, même sans raison, & ils sont obligez seulement d'en donner connoissance au Cadi. Mais si le mari n'a point de raison valable pour renvoyer ainsi sa femme, il faut qu'il lui donne sa Dot: Et au contraire s'il en a de bonnes raisons, la femme ne lui peut rien demander. Celle qui a été renvoyée ne sçait se remarier avec un autre, que quatre mois apres, afin de sçavoir si elle est enceinte, & d'éviter qu'il n'arrive de la confusion dans les familles. Si la femme est grosse il faut premierement qu'elle s'en délivre, & l'enfant demeure à la charge du Pere. Cependant il arrive quelquefois qu'un mariage qui a été ainsi rompu se raccommode: mais il faut auparavant que la femme qui avoit été repudiée ait epousé un autre mari, & pour lors elle peut retourner avec le premier comme auparavant.

Ce n'est point non plus un deshonneur à un mari, quand sa femme se laisse aller au libertinage, mais cela tombe sur les parens, de sorte que quand un homme demande la separation, il se décharge en même temps

temps & de la femme & de la honte.

Mariage avec les Kébin.

Pour ce qui regarde les femmes que l'on prend à *Kébin*, ou pour un certain temps limité (ce qui ne doit pas passer pour un mariage, quoi qu'il soit ainsi appelé par les Voyageurs & par d'autres) on n'y fait point tant de façon. Les parties après être convenus du prix, vont trouver le Cadi, & se font ainsi mettre en écrit, & la somme dont on est convenu doit être donnée à la femme lors qu'ils viennent à se separer. S'il provient des enfans de ces sortes de mariages, ils demeurent à la charge du Pere, ils sont censés legitimes, & ils heritent comme les autres. Les Turcs peuvent avoir de ces sortes de femmes autant qu'il plaist, & que l'état de leurs affaires le leur permet.

Et avec les Esclaves.

Comme la Loi de Mahomet porte que Dieu a donné aux hommes la liberté de se servir des femmes, il leur est permis de se divertir avec leurs Esclaves. Ils en ont d'ordinaire tel nombre qu'ils jugent à propos selon leurs facultez, & cette espee de galanterie ne cause point de jalousie à leurs femmes, pour vu qu'on les fasse jouir de ce qui leur appartient selon les Loix, comme entre autres d'avoir part au lit au moins une fois la semaine. Les enfans que ces Esclaves enfantent à leurs maîtres sont egaux à ceux des femmes legitimes, pour vu que le Pere les mette en liberté par son Testament; Car si cela ne se fait pas, & que le Pere ne leur ait point laissé de bien pour vivre, ils demeurent selon les Loix à la discretion du fils aîné de la femme legitime, & ils sont ses esclaves. Ainsi un même Pere peut laisser des enfans libres, & d'autres qui ne le sont pas.

Degrez de déshonneur dans les mariages.

Mais avec toute cette liberté, les Turcs ne peuvent pas epouser leurs proches parentes, dont j'ai vu un exemple pendant que j'étois parmi eux. Ce fut en la personne d'un Juif qui avoit epousé sa Niece, & qui ensuite avoit embrassé la Reli-

gion Mahometane. Il ne quitta point sa femme, comme il y étoit obligé par la Loi: ce qui aiant été rapporté au *Grand Vizir Cara Mustafa Bassa*, il le fit arrêter & mettre en prison, où il demeura long temps en grande misere, & toujours en danger qu'on lui coupât la tête; mais enfin il fit tant à force de presens, & moiennant une somme de Cent mille ecus, qu'il se tira d'affaire, & qu'il fut mis en liberté, à condition pourtant qu'il ne retourneroit jamais avec sa femme. J'ai connu ce malheureux Juif qui s'appelloit premierement *Conorte Calef*, & depuis son abjuration *Mehmet Aga*; ainsi j'en puis bien parler avec certitude.

La pluralité des femmes seroit en quelque façon excusable chez les Turcs, en consideration de ce qu'un homme peut avoir à faire à plusieurs femmes: mais il se trouve parmi eux une autre sorte de mariage bien plus étrange, si même il merite qu'on l'appelle ainsi, c'est celui des Eunuques, & même de ceux à qui on n'a rien laissé. Quoi que de telles gens ne doivent point passer pour hommes, on leur permet pourtant, ce qui est fort étrange, de prendre des femmes, & ils vivent avec elles d'une maniere fort honteuse & fort brutale.

Mariage des Eunuques.

Les privileges des hommes par rapport au divorce sont ici bien plus grands que ceux des femmes; car une femme Turque ne sçait se separer de son mari, à moins qu'elle ne prouve qu'il ne lui fournit pas l'entretien qu'il lui a promis, qui consiste en Pain, en *Pillau*, en Caffé, en argent pour aller aux bains du moins deux fois la semaine, & à lui faire part de son lit une fois tous les huit jours. Faute de lui avoir fourni ces choses, la femme va trouver le Cadi, & demander la separation parce que son mari lui refuse l'entretien, soit manque de volonté, soit faute de pouvoir. Sur sa plainte le Cadi s'informe de la verité, & s'il trouve que la femme ait raison, la demande lui est accordée. Les voluptez

Divorce des Femmes.

contre nature, vice assez commun dans l'Orient, sont aussi une raison aux femmes pour demander une séparation. Dans cette occasion, elles ne font que tourner leur pantoufle le haut en bas en présence

## CHAPITRE XIX.

*Particularitez de la Sepulture des Turcs & du deuil qu'ils font sur les morts. Enquête qu'on fait sur les morts apres leur enterrement: l'état de ceux qui ont bien ou mal vécu. Sentimens sur le dernier Jugement & sur la Resurrection &c.*

Grandes lamentations au sujet des morts.

S'il y a quelque endroit au monde où la mort des hommes fasse bien de bruit, c'est en Turquie. Car si tôt que quelqu'un est mort principalement si c'est un Perc de famille, les femmes menent un tel deuil, qu'on ne sçavoit passer apres de la maison mortuaire sans être saisi de frayeur. Dans les autres pays on va s'entre-consoler dans ces occasions: mais chez les Turcs, les amies & les voisines vont pour aider la femme du deffunt à pleurer, ou pour mieux dire elles vont hurler avec elle. Parmi ces plaintes lugubres on mêle à diverses reprises les louanges du mort, & l'on rapporte toutes les bonnes qualitez qu'il a eues. C'est la veufve qui tient le dessus dans ce concert, & elle est suivie de toutes les autres femmes, qui repetent ses paroles & qui imitent ses gestes, mais avec des cris si effroyables qu'on les peut entendre dans toute la rue, principalement quand ce sont des pleureurs à louage. Par celles ci pour faire voir qu'elles meritent bien leur argent, pleurent & glapissent si fort que tout l'air en retentit. Cela dure ainsi quelques jours, mais quand la compagnie se sépare le bruit cesse aussi, & les voisins ont un peu de repos.

Ablution de morts &c.

Après donc que les plaintes ont fait place aux soins de l'enterrement, les parens ou les amis du deffunt mettent son corps à terre & le lavent, ils lui font le poil, car la

du Cadi, sans dire un seul mot. Outre qu'on accorde à la femme sa demande, le mari apres avoir été convaincu, non seulement perd sa femme, mais reçoit encore des coups de bâton.

propreté des Turcs s'étend jusqu'aux morts, & ensuite ils font brûler des parfums autour, afin de chasser les mauvais Esprits. Apres ils le coustent dans un Drap, mais ils laissent la tête & les pieds découverts afin qu'il puisse plus aisément se mettre à genoux devant les Anges qui le viendront interroger. Alors on le met dans un cercueil fait comme les nôtres, excepté que la couverture en doit être peinte de quelque couleur qui est différente, selon la différence des personnes. Car si le mort a été un homme de guerre, son cercueil doit être rouge; si c'est un *Scherif* (c'est le nom qu'on donne aux parens de Mahomet) il doit être verd; & s'il n'est ni l'un ni l'autre, il faut que le cercueil soit noir. On met de travers sur la couverture, un Turban dont la couleur se distingue aussi selon l'emploi qu'ils ont eu pendant leur vie. Par exemple un *Fanissaire* a un Turban rouge, un *Spahis* en a un rouge & blanc, un *Scherif* en a un verd, d'autres un blanc &c.

Après avoir été ainsi exposé en parade assez longtemps, on enleve le corps pour le porter en terre; quatre hommes portent le cercueil sur deux bâtons, & ils font relai de temps en temps par quatre autres selon la longueur du chemin. Ils vont ainsi au Cimetiere précédé par leurs Prêtres qui prononcent quelques oraisons, & de temps en

Enterment.

en temps invoquent à haute voix le nom de Dieu. Les Parens & amis marchent ensuite, & enfin les femmes qui font à diverses reprises un grand deuil, frappant de grands coups sur leur poitrine, & s'arrachant les cheveux, comme si la tristesse les avoit mises hors de sens. Lors qu'on est arrivé au Cimetiere on ôte le corps de dedans le cercueil, & on le met dans la fosse, car les Turcs n'enterrent jamais leurs morts avec le coffre. Si tôt que la fosse est remplie de terre ils mettent à l'un des bouts, sçavoir du côté où est la tête, une pierre qui doit disant-ils servir de siège aux Anges Examineurs. Au reste on ne voit pas de ces pierres seulement sur les fosses des Turcs, mais aussi sur celles de toutes les autres Nations de ces pays, où elles servent de marque que quelqu'un y est enterré, on les enterre aussi tous sans cercueil, il n'y a que les Francs qui se fassent enterrer avec un coffre comme nous faisons en Europe.

J'avois presque oublié de dire qu'on étend une planche en travers sur le corps, un des bouts de laquelle touche à terre, & l'autre au haut de la fosse, ce qui est une chose en quoi les Turcs diffèrent de toutes les autres nations, mais ce que signifie cette planche, c'est ce que je ne sçai point du tout. Apres avoir ainsi enterré le corps, les hommes s'en retournent à la ville, & ils laissent les femmes apres de la fosse pour y continuer leurs plaintes lugubres autant qu'il leur plait. Ce que j'ai parlé de retourner à la ville, c'est qu'en Turquie tous les Cimetieres sont hors des villes & à côté des grands chemins, en partie afin que l'air de ces villes ne soit point infecté par les mauvaises exhalaisons qui sortent des Sepulcres, & en partie aussi, afin que les passans prient Dieu pour les ames des deffunts, & qu'ils fassent des vœux pour elles.

Tom beaux des personnes de distinction.

Les personnes de distinction ont parmi les Turcs aussi bien que par-

mi les Chrétiens une espèce d'orgueil qui paroist jusque sur leurs Tombeaux; car ils les font faire de marbre & clevez, & ils ne ressembloient pas mal à nos Tombes. Il y a au dessus une pierre où ils font graver le Turban du deffunt: Et dans plusieurs lieux c'est aussi la coutume de mettre une de ces pierres au bout de la fosse où est la tête, avec un Turban de la même façon que ceux qui sont morts le portoient pendant leur vie. Car il faut remarquer que les Turbans sont fort différens les uns des autres, & faits de plusieurs manières. Une autre pierre qui est à l'autre bout de la fosse, du côté des pieds, sert à mettre l'Epitaphe, qui d'ordinaire est enrichie de l'Eloge de celui qui y est enterré.

Après l'enterrement le deuil des Femmes dure encore assez longtemps; car elles vont à diverses fois passer quelques heures apres du Tombeau. Les parens & les amis du deffunt y viennent aussi, afin de prier Dieu qu'il le vueille delivrer des tourmens que lui pourroient faire les Anges noirs, & en l'appellant par son nom ils lui crient, *Ne crain point, Repons hardiment*; Car ils croient que les ames des morts retournent dans les corps; & qu'aussi tôt que quelqu'un est enterré, deux Anges noirs d'une figure effroyable viennent dans la fosse, que là ils le prennent par un toupet de cheveux que les Turcs laissent pour cet effet à la tête de leurs morts, & qu'ils le font mettre à genoux, afin de l'interroger en ces mots, *Qui est ton Dieu? Quelle est ta Religion? & que est ton Prophete?* A cela il doit répondre *Mon Dieu est le vrai Dieu, ma Religion est la vraie Religion, & mon Prophete est Mahomet.* Mais si le mort a cause de tous ses pechez se sent convaincu, la crainte lui fait dire *Tu es mon Dieu & mon Prophete, & je croi en Toi.* A cette reponse un des Anges dont nous avons parlé lui donne un si grand coup d'une massue de fer sur la tête, qu'il le fait enfoncer sept brasses

Les morts interrogés apres l'enterment.

brassés en terre, d'où l'autre le reti-  
re aussi tôt avec un crochet de fer,  
mais il n'est pas si tôt retiré, que le  
premier le ressiappe de sa massûe, &  
ils continuent toujours de mesme  
jusqu'au jour du jugement. D'au-  
tres disent que le coup qui se donne  
est d'une massûe de fer toute rouge,  
& que le malheureux qui l'a receu  
en est enfoncé en terre d'une telle  
violence, & qu'il y est tellement  
pressé, que le lait qu'il a succé des  
mammelles de sa mere lui coule par  
le nez. Mais s'il repond bien, les  
deux Anges noirs le laissent aussi  
tôt, & il en vient en leur place deux  
autres qui sont plus blancs que  
la neige, & qui se vont placer l'un  
à sa tête, & l'autre à ses pieds pour  
lui tenir compagnie jusqu'au jour du  
Jugement.

Voilà pour ce qui regarde la so-  
luculture des Turcs, à quoi il faut  
que nous ajoutions un mot au sujet  
du dernier Jugement & de la Re-  
surrection. Ils croient qu'il y a au  
Ciel un Ange qui tient une trom-  
pette toute preite pour annoncer la  
fin du monde, & qu'au son de cer-  
te trompette les hommes & les An-  
ges mourront, & qu'il y aura un si  
horrible tremblement de terre, mêlé  
avec le feu du Ciel, que la Terre  
& les Montagnes seront reduites en  
cendre. Et qu'à la fin l'Ange, au  
son de la trompette duquel les hom-  
mes & les Anges seroient morts,  
mourra aussi lui même en s'etouffant  
avec ses propres ailes. Ensuite de  
cela Dieu fera tomber sur la terre  
durant l'espace de quarante jours u-  
ne douce pluye que les Turcs & les  
Arabes appellent *Suichement*, c'est à  
dire *la pluyé de la misericorde*, que  
cette pluye fera ressusciter les ames  
& les Anges, & alors l'Ange avec sa  
trompette sonnera pour la dernière  
fois, & tous les morts apparaitront  
avec leurs corps. Alors il y aura

Opinion  
des Turcs  
touchant  
le dernier  
Jugement,  
& la Re-  
surrection.

une grande difference dans leurs  
états, les uns resplendissans comme  
le soleil, les autres comme la Lune,  
& les autres comme les étoiles. Au  
contraire on en verra de noirs, d'af-  
freux & d'horribles, qui, la langue  
enflée & pendante hors de la bou-  
che, feront des cris & des hurlemens  
eternels. Ceux-ci sont les Calom-  
niateurs, les Usuriers, & autres  
semblables. Mais ils se donnent  
bien de garde de mettre au nombre  
de ces dannez, ceux qui commet-  
tent le peché contre nature, parce  
qu'ils sont fort addonnez à ce vice.  
Ils disent encore que les Anges  
montreront un visage amiable à ceux  
qui auront gardé les commande-  
mens de Dieu. Et que Dieu au con-  
traire se montrera fort irrité contre  
les Empereurs, les Rois, & les Prin-  
ces qui par des voies injustes & vio-  
lentes se feront rendus maitres du  
bien d'autrui, ce qui servira à leur  
condannation. Qu'il commandera  
que les hommes ressuscitez soient  
coupez & divisez en soixante dix  
parties, & qu'ils soient interrogez  
sur le bien & le mal qu'ils auront  
fait, & que si leur tête & leur cœur  
ne veulent pas confesser franchise-  
ment leurs pechez, tous les autres  
membres le feront en presence de  
tout le monde. Qu'ensuite S. Mi-  
chel pesera les corps un à un dans  
ses balances, que les Anges feront  
diverses troupes, & que les Cheru-  
bins & les Seraphins se tiendront  
des deux côtez, conduisant avec u-  
ne agreable harmonie, & au son de  
divers instrumens de musique, les  
Turcs, les Arabes, les Maures, les  
Barbares, les Chrétiens, & les  
Juifs, en Paradis après qu'ils auront  
été jugez chacun par leur Prophete.  
Car c'est leur croiance qu'on peut  
être sauvé dans toutes sortes de Re-  
ligions. &c.

## CHAPITRE XX.

*Habillemens des Turcs tant des Hommes que des Femmes,  
comme aussi des Juifs. Tonsure des cheveux & de la barbe. Maniere de  
saluer, côté honorable. Belle taille des Turcs. &c.*

Maniere  
de s'habil-  
ler des  
Turcs,  
tant des  
hommes  
que des  
Femmes.

A Utant que les Chrétiens sont  
inconstans dans leur maniere  
de s'habiller, autant les Turcs y  
sont constants. L'on ne sçait ce  
que c'est chez eux que de changer  
de mode. Ce qui y a été en usa-  
ge des les temps les plus éloignez  
s'y pratique encore aujourd'hui.  
Aussi leur maniere de s'habiller est  
fort grave, mâle, & agreable à la  
vuë, à quoi ne contribue pas peu  
leur belle taille & leur bon air.  
Car on ne voit presque point  
chez eux de bossus, de manchots,  
d'estropiez, ni de gens qui aient de  
rels autres défauts. Ils s'accontent d'a-  
bord un caleçon sur leur corps  
nud, tant les hommes que les fem-  
mes, car la maniere de s'habiller  
des deux sexes est à peu près  
la même. Ce caleçon n'a d'ou-  
verture ni par devant ni par  
derriere. Par dessus le caleçon  
ils vétent la chemise, & sur  
la chemise le *Doliman*, qui est  
une espece de longue soutane qui  
leur va jusqu'aux pieds, & qui a  
des manches étroites qui se bou-  
tonnent au près de la main, en été  
elle est de toile ou de mousseline  
rayée, & en hyver elle est de satin  
ou de quelque autre étoffe, & or-  
dinairement doublée de coton. Ils  
sont ceints au dessus des reins d'u-  
ne echarpe de soye, & quelque  
fois d'une courroie de cuir large  
de deux ou trois doigts, garnie  
d'une boucle d'or ou d'argent, &  
qui ferme tous leurs habits. Les  
femmes de qualité & de moiens  
mettent des pierreries sur cette  
ceinture, mais les hommes ne les  
portent ordinairement que de soye  
toute simple, & ceux que se veu-

lent distinguer les portent bro-  
chées d'or & d'argent. Un *Fe-  
redge*, qui est un vêtement qui ne  
ressemble pas mal à nos Justau-  
corps, excepté qu'il est plus long,  
qu'il va jusqu'aux pieds, & qu'il  
a les manches fort larges & fort  
longues, est etendu negligemment  
sur le *Doliman*, & leur sert de  
manteau. Pour ce qui regarde la  
partie basse du corps, elle n'est pas  
seulement couverte du caleçon &  
de la chemise, les hommes ont  
encore par dessus un haut de  
chausses de Drap rouge qui leur  
va jusqu'aux talons, & au bas il  
y a des chausses de cuir jaune  
qui y sont cousus, ils les appellent  
*Mesles*. Leurs *Papouches* sont de  
la même couleur, & faites à peu  
pres comme nos pantouffes. Le  
talon est egal au reste de la semel-  
le, mais garni seulement d'un de-  
mi cercle de fer de la figure d'un  
fer de cheval. Ils ont sur la tête  
un bonnet de velours rouge entor-  
tillé d'un Turban blanc ou rouge.  
Le privilege de le porter verd  
n'est accordé qu'à ceux qui  
peuvent donner de bonnes preu-  
ves qu'ils sont descendus de Ma-  
homet. On les appelle *Sherifs* ou  
*Emirs* comme qui diroit *les No-  
bles*, & il y en a un grand nom-  
bre, parce que si la fille d'un Emir  
se marie à un Turc qui ne le soit  
pas, & qu'elle enfante un mâle, il  
est Emir à cause de sa Mere & il jouit  
de tous les privileges des Nobles,  
comme s'il en descendoit en ligne  
masculine. Les femmes qui sont  
de cette famille se font aussi re-  
connoître pour descendues de Ma-  
homet, par un morceau d'étoffe  
ver-

verte qu'elles attachent à leur *Tarpous*. Ce *Tarpous* qui est la coiffure qui sert d'ornement aux femmes, est un grand bonnet à six ou à huit pans, fait d'un brocard d'or ou de quelque autre riche étoffe, & il est attaché autour de leur tête par le moien d'un mouchoir en broderie d'or ou d'argent, qui d'un côté leur pend négligemment en bas. Les plus qualifiées l'ornent encore de pierres, mais celles qui ne sont pas si riches se contentent d'y mettre des fleurs ou quelques autres semblables ornemens, qu'elles entremêlent de tant de façons différentes, que la vue s'y perd agréablement, & que la beauté naturelle des femmes en est considérablement augmentée; & ce qui sert encore à mieux tromper la vue, c'est qu'elles se fardent toutes, & qu'elles se peignent les sourcils & les paupières d'un certain noir qu'elles appellent *Surme*. Cette coiffure est extrêmement galante, & donne d'ailleurs de la majesté aux personnes de qualité. Mais dans la maison elles ont simplement un bonnet de drap rouge, fait à peu près comme nos bonnets de nuit, mais plus long, & qui a quatre cornes au haut, & un tour de perles vers le milieu, ou quelque autre ornement pour le rendre plus agréable. Les femmes se servent aussi de *Feredges* quand elles sortent, & d'une autre sorte de voile plus agréable nommé *Kirkie*. Mais au lieu de celui-ci elles portent en hyver une espèce de veste ou de manteau de drap avec une fourrure. Celles-ci sont bien plus étroites, & les manches qui en sont fort serrées leur viennent jusqu'au poignet. Les personnes de qualité les doublent de *Samour* ou *Marte Zibeline* qui est une fourrure qui leur coûte beaucoup. On y en voit qui reviennent jusqu'à trois ou quatre cens écus. En un mot outre la gravité, cet habit est fort agréable, & si commode à vêtir qu'il ne faut qu'un moment pour se parer, com-

me il est aisé de le juger par la description que je viens d'en faire.

La maniere de s'habiller des Juifs est la même que celle des Turcs, sinon que la couleur qu'ils portent c'est le violet, & que leur habit de dessus doit être noir. Mais la coiffure de leurs femmes est fort différente de celle des femmes Turques. Tout cela se remarquera fort bien dans la représentation que j'en ai donnée d'après nature.

Comme les mœurs & les coutumes des Turcs sont fort différentes des nôtres en plusieurs choses, ils se rasent les cheveux, & ils portent la barbe & les moustaches fort longues, & plus un homme les a grandes, plus il est estimé. Aussi jurent-ils par elles, & l'on ne sauroit faire un plus grand affront à un Turc que de le prendre par la barbe, fust ce même pour le baiser, ce qui est une espèce de civilité parmi eux. Autant que nous trouvons étrange de les voir avec leurs grandes barbes, autant leur paroissions nous extraordinaires avec nos cheveux longs & nos perruques, qu'ils appellent des nids à Diabes. Ils laissent pourtant un toupet de cheveux sur la tête, pour la raison que nous avons déjà dite.

Quand ils saluent ils ne se découvrent point la tête, parce que, comme nous l'avons dit, c'est par elle qu'ils jurent, ils se contentent de mettre la main sur la poitrine & de se courber un peu le corps. Leur salutation ordinaire est *Selameon aleicon*, à quoi celui qu'on salue répond *Aleicam esselam ve rassemet*: le premier signifie *Paix vous soit*, & le second *Paix soit sur vous & la miséricorde de Dieu*.

Une chose en quoi les Turcs diffèrent encore de nous, c'est la place d'honneur, car ils estiment la gauche plus que la droite, à cause que c'est le côté où l'on porte l'épée, & que par conséquent on a dans sa puissance les armes de celui qui va à la main droite. Au reste, porter

Habits des Juifs.

Coutume des Turcs à l'égard des cheveux & de la barbe.

Leur maniere de Saluer.

Costé honorable chez les Turcs.

ter l'épée au côté n'est pas une chose si ordinaire chez eux que parmi les Chrétiens. Les Francs ne l'y portent jamais pendant qu'ils sont parmi eux, non pas même les Capitaines des vaisseaux de guerre, dans la crainte qu'ils ont que les Turcs ne se moquent d'eux. Les Soldats Turcs ne portent point non plus le sabre pendu au côté, à moins qu'ils ne soient actuellement servans.

Enfin les Turcs sont pour l'ordinaire de belle taille, portant fort bien le corps, & l'on trouve plus de gens contrefaits dans une seule ville de la Chrétienté que dans tout l'Empire du Grand Seigneur. Au reste ils ont le corps robuste, & ils arrivent à une grande vieillesse, de quoi on pourroit rendre

cette raison naturelle qu'ils n'usent que de bons alimens & bien sains, sans se foucier de mets délicats & diversifiés, qui sont souvent préjudiciables & qui ne servent qu'à gâter l'estomac, & par conséquent les parties nobles. Aussi sont-ils rarement malades, & n'ont-ils guère de ces incommoditez qu'on voit si souvent parmi nous, comme la pierre, la gravelle, la goutte &c. Ils en sont redevables à leur sobriété, tant pour le boire que pour le manger, & en partie aussi à l'usage des bains quand ils ne les prennent pas avec excez. Il en est de même de leurs femmes, elles n'ont pas la taille & la démarche moins majestueuse que les hommes, & l'habit long qu'elles portent y contribue extrêmement.



## CHAPITRE XXI.

*Viandes & breuvages des Turcs, avec la maniere dont ils mangent. Bons effets de leur Sobriété. Contrariétés entre quelques mœurs des Turcs & les nôtres &c.*

SI les Turcs sont somptueux dans leurs habits, ils ne le sont pas dans leur boire & dans leur manger; & si les Chrétiens ont la folie de ruiner leur fanté par les excez qu'ils font, ce n'est pas par là que les sujets du Grand Seigneur alterent la leur. Ils se contentent de très peu de chose, & chacun porte pour ainsi dire sa cuisine avec soi, de sorte que les Patissiers & les Traitteurs feroient mal leur compte avec eux. Leur nourriture la plus ordinaire est le *Pilau*, qui est du Riz cuit avec du bouillon de volaille ou de viande, & avec du beurre, faite de bouillon on l'apprete seulement au beurre & à l'eau; on y met aussi assez souvent du lait caillé qu'ils appellent *Jogbourt*, à quoi ils ajoutent du safran pour lui donner de la couleur. On y met du miel ou du *Pekmes*, qui est une espece d'hydromel, afin de le rendre doux; enfin on y mêle plusieurs autres ingrédients pour contenter l'envie de gens d'un goust aussi bizarre que le leur. Mais la maniere la plus ordinaire est d'y jeter en le servant beaucoup de poivre par dessus pour en relever le goût.

Ceux qui en ont le moien y mettent une volaille ou quelque morceau de mouton ou de bœuf qui y devient extrêmement tendre. Plus le *Pilau* est epais & sec, & mieux la viande y cuit.

Leur Table c'est la terre, tout au plus une petite Table de bois élevée de terre d'environ un pied, autour de la quelle ils se mettent assis les genoux en croix, de la maniere que nos Tailleurs se mettent. Leur Nappe est un morceau rond de marroquin brun qu'ils appellent *Sofra*, & au lieu de serviette ils ont une

longue bande de toile qui tourne tout au tour, & qui d'ordinaire est bleuë.

Lors qu'ils sont assis ils disent *Bismillah* c'est à dire au nom de Dieu, & aussi tôt ils se mettent à manger. S'ils ont quelque avant-mets, ce qui n'arrive pas souvent chez les gens du commun, on sert le *Pilau* le dernier comme cela se fait toujours chez les gens plus accommodez, & on le mange avec des cuillers de bois. Le viande se dépece avec les doigts par quelqu'un de la compagnie, mais cela se fait le plus à l'égard des volailles, qu'on met entières dans le *Pilau*, & qui sont servies etuvées dedans. Car pour le bœuf & le mouton, soit qu'il soit rôti ou bouilli, ils le coupent toujours auparavant en morceaux.

Pendant le repas ils ne boivent point, mais lors qu'ils ont mangé on met devant eux un vaisseau de terre avec de l'eau, dont chacun boit autant qu'il lui en faut.

Alors on rend grâces, en aussi peu de paroles qu'on a prié Dieu, ils disent seulement *Hamdilah*, c'est à dire *Loué soit Dieu*, & ensuite ils se lavent les mains, & ils faut remarquer qu'ils ne le font point en se mettant à Table, mais seulement quand ils en sortent.

Chez les perfonnes de qualité on sert au lieu de Table une espece de grand plat élevé, à petit bord, qu'ils appellent *Sinie*. On le met sur le *Sofra*, & il porte les plats avec la viande, mais les uns apres les autres: car les Turcs ne servent jamais qu'un plat à la fois, & lors qu'on leve le dernier qui a été servi, en ôte le *Sinie* en même temps, & pour le dessert, soit qu'il soit de fruits ou d'autre chose on le met simplement sur le *Sofra*.

Pour

Pain. Pour ce qui regarde le pain, ils en ont tous les jours de tendre, & pour le faire bien leger ils se servent d'un levain fort aigre. Il est d'ordinaire fort simple, & il ne ressemble pas mal à un tourteau de bled Sarrasin; il est rond & plat, environ de l'epaisseur d'un doigt. Ils s'en servent aussi fort souvent, à cause de la commodité de sa figure, comme d'assiette afin de mettre la viande, & ainsi ils mangent l'un & l'autre.

Ils ont une certaine maniere de faire cuire le bœuf, qui le rend extrêmement delicat. Ils coupent la viande en petits morceaux, & la picquent dans une petite broche, mettant une tranche d'oignon entre chaque morceau de viande. Mais il faut que nous disions des oignons de ce pais là, qu'ils sont sans comparaison d'un goût plus agreable que les nôtres. Les Grecs s'en servent comme de dessert, de même que nous faisons en Hollande du beurre & du fromage. Dans tous les lieux où je pouvois trouver quelques rafraichissemens, je faisois provision de ces oignons pour le chemin, & apres m'y être accoutumé, je trouvai qui les mangeant avec un peu de pain & de sel, ils étoient de fort bon goût: c'est ce qui fait que je ne m'étonne plus que les Egyptiens aient dependé pendant le bâtiment de leurs Pyramides, de si grandes sommes en oignons, comme le disent les Historiens.

Il faut aussi que nous disions quelque chose de l'huile, comme d'une chose dont ils se servent pour l'affaisonnement d'une bonne partie de leurs viandes, sans que cela cause le moindre dégoût. Car l'huile est ici extrêmement blanche, douce, & d'un goût tres agreable, desorte qu'avec un peu de sel, on la peut manger sur le pain au lieu de beurre. Si l'on y exprime un peu de jus de citron, ou qu'on y mette un peu de vinaigre, & de poivre & de sel battus ensemble, cela fait une sausse tres relevée, & propre à certaines sortes de poisson; & l'on s'y accoutume si bien avec le temps, qu'on se

passeroit fort bien de beurre, quelque excellent qu'il puisse être.

En effet la coutume fait une seconde nature. L'usage des aliments ne consiste pour la plus part qu'en cela. Les choses qu'on a succées avec le lait, sont comme attachées à nous, & durent tout le temps de notre vie. Chaque pais a aussi quelque chose de particulier dont on ne se peut défaire, parce qu'on y est accoutumé dès l'enfance. J'ai vu souvent que des femmes Grecques mariées à nos Marchands, qui avoient ordinairement leur provision du meilleur beurre & du meilleur fromage de Hollande, n'en vouloient jamais manger, mais au lieu de cela, par un goût tout particulier, elles mangeoient des olives à demi pourries, & des fèves escouffées, de la même maniere que les petits artichaux se mangent à la poivrade, comme on fait en Italie. Ils sont aussi rôtir les artichaux sur le gril avec un peu d'huile, de poivre, & de sel entre les feuilles, ce qui est un manger fort delicat, & qui n'est pas si fade que quand ils sont cuits à notre maniere. Ils ont encore une autre maniere d'apreter les artichaux, c'est de les couper en quartiers lors qu'ils sont jeunes, & de les frire dans la poile, c'est encore un mets assez friand; Mais il est temps que nous parlions aussi du breuvage.

Celui qui leur est le plus ordinaire c'est l'eau, ou le *Kabue* que nous appellons Caffé, dont ils usent à toute heure. Ils ont un autre breuvage qu'ils nomment *Sorbet*. Il est fait de sucre, de jus de limon, & d'eau rose, avec un peu de parfum de Musc ou d'Ambre gris. Ce breuvage est tres agreable, & l'on en fait aussi une pâte & une espece de gâteau afin de le pouvoir porter avec soi quand on voyage, car il n'y a qu'à le mêler dans de l'eau fraîche, autant qu'on le juge à propos. J'en portois ordinairement avec moi, lors que je voyageois, & c'étoit mon breuvage ordinaire lors que le vin étoit un peu rare; mais le matin & le soir je prenois un peu d'eau de

R 3

Force de la coutume a l'égard des aliments.

Artichaux

Brevages

vic

vic dont je me suis toujours fort bien trouvé. On en peut avoir par tout chez les Grecs; Il est vrai qu'elle est un peu foible, parce qu'elle n'est faite que de bled; mais je l'améliorois en la mettant dans des bouteilles, & en y mêlant un peu de sucre, de clous de girofle, & d'écorce d'orange ou de citron. Mais lors que je pouvois trouver de l'eau de vie de France par les vaisseaux qui arrivoient quelque fois, j'en faisois ma provision, & j'en achetois autant que j'en pouvois porter commodément avec moi dans la voiage.

Bons effets de la Sobriété des Turcs. Cette sobriété des Turcs ne s'accorde guere bien avec l'humeur des Anglois ni des Allemans, dont les uns sont extrêmement friands & veulent toujours faire bonne chere, & les autres font de grands excez de boire. Un sac de riz tous les ans avec quelques pots de beurre, & des fruits secs font la plus grande provision d'une famille raisonnablement nombreuse. Aussi est-ce à la sobriété des Orientaux qu'on doit attribuer leur bonne & robuste complexion. Et s'il leur étoit permis de posséder de grands biens en propriété & d'avoir des fonds à eux dont ils tirassent tous les ans le revenu, il est certain que leur frugalité & leur epargne de bouche enrichiroit plus de familles à Constantinople que les excez & la bonne chere n'en ruinent dans tous les Pais-bas.

Il faut que j'ajoute à tout ce que je viens de dire que la plus part des Orientaux, & principalement les

Marchands & les Artisans font ordinairement un diner bien plus frugal <sup>Le souper des Turcs</sup> que n'est leur souper, directement <sup>per des</sup> contre la coutume de l'Europe, où <sup>meilleur</sup> pour l'ordinaire on fait un souper <sup>que leur</sup> plus sobre & un meilleur dîner. Cependant on en trouve en Turquie comme ailleurs, qui s'accomodent aussi bien d'un bon dîner que d'un bon souper, sans que leur santé en soit moins bonne, tant il est vrai, comme nous l'avons déjà dit, que la coutume est une seconde nature, & qu'elle sçait bien faire aller ces deux choses de compagnie.

Il en est de ce dîner & de ce souper, comme de plusieurs autres choses, en quoi les Turcs sont le contraire de ce que nous faisons. Nous nous contentons, par exemple, d'une seule Femme, & ils en ont plusieurs; nous portons des habits courts, & ils en portent de longs. Nous laissons croître nos cheveux & nous nous rasons la barbe toute unie; eux au contraire se rasent les cheveux & laissent croître leur barbe. La main droite est chez nous le côté honorable, chez eux c'est la main gauche. Nous écrivons de gauche à droit, & en lignes séparées, & eux au contraire écrivent de droit à gauche, & leurs lignes sont courbes & s'entretiennent. Nous nous découvrons la tête lors que nous saluons quelqu'un, les Turcs au contraire ont toujours le Turban sur la tête, & se contentent de faire une petite inclination du corps. Il y a cent autres différences, qui ne me reviennent pas à présent dans la memoire.



CHAPITRE XXII.

*Passé temps, jeux, Exercices, Divertissemens & Instrumens à jouer en usage chez les Turcs, & autres particularitez qui y ont du rapport.*



**C**omme les Turcs sont d'un naturel fort grave & sérieux, on ne les voit pas beaucoup en mouvement, quand il n'y en a pas de nécessité. On auroit même raison de les accuser d'un peu de paresse; car quand ils sont à la maison & qu'ils n'ont point d'affaires, ils se tiennent ordinairement assis sur leurs Divans à fumer une Pipe de Tabac, ou à jouer d'une espèce de luth qui n'a que trois cordes, & qui, quoi que l'harmonie n'en soit pas fort agreable, ne les ennueie jamais. Ils emploieront ainsi à jouer une apres-dinée entiere assis tout seuls, & ils passeront aussi une bonne partie de leur temps à dormir.

Quand ils vont se rendre visite les uns aux autres, on apporte d'abord le Tabac & le Caffé, & ensuite ils fument & ils causent avec beaucoup de gravité, sans se lever jamais de leur Divan, si ce n'est pour aller faire leurs necessitez. Nous representons dans la planche suivante la maniere dont ils sont assis; la lettre A. represente une compagnie d'hommes, & la lettre B. une compagnie de femmes.

Ils ne se promènent jamais dans une chambre ou dans quelque autre endroit en allant & venant plusieurs fois, comme c'est la coutume parmi nous: Ils se moquent même tout ouvertement des Francs quand ils les voient se promener ainsi, & les traitant comme des fous, ils leur demandent ce qu'ils ont tant à faire dans un lieu où ils vont, si souvent, & dont on les voit revenir à chaque moment, sans qu'il paroisse qu'ils y aient rien fait.

Mais quand ils commencent à

s'ennuier de cette oisiveté, & qu'ils veulent prendre quelque passé temps, ils se font apporter un jeu d'echecs, à quoi ils sont fort habiles, ou bien un damier, ou un jeu de marelle; Mais ils ne jouent jamais pour de l'argent, car ils croient que c'est un peché. Et quoi qu'ils jouent d'un si grand sens froid, & qu'ils ne fassent jamais paroître de joye ni de tristesse, soit qu'ils perdent ou qu'ils gagnent, ils ne laissent pas d'y prendre grand plaisir, jusqu'à y passer des jours entiers.

Le *Mankala*, ou jeu des coquilles est aussi fort commun chez eux, & tant les riches que les pauvres y jouent, de sorte qu'il n'y en a point qui soit plus en vogue. Il y a quelques voyageurs qui disent que les Turcs ne jouent jamais aux dez ni à quelque autre jeu de hazard que ce soit, mais j'ai vu plusieurs fois le contraire, & le jeu du verker est en usage chez eux, quoi qu'on n'y joué pas si souvent: Ils le jouent de la même façon que nous, mais avec cette difference qu'on ne releve pas toutes les Dames, mais qu'il faut toujours qu'il en reste pour pouvoir recommencer; le Damier n'en est aussi que d'une couleur.

Les divertissemens de ceux qui suivent les armes sont d'une toute autre nature. Celui de tirer de l'arc & de la fleche est un des plus ordinaires, & ils y sont fort adroits. Il y a plusieurs maisons à Constantinople où l'on peut prendre ce divertissement pour un prix tres mediocre, & cependant cela les fait assez bien subsister. Ils tirent aussi fort bien au blanc avec le

Divertissemens domestiques des Turcs.

Divertissemens des gens de guerre.



le fusil, & j'en ai vû même qui le faisoient en courant à cheval. Mais ce en quoi ils font principalement paroître leur adresse, c'est à manier la Zagaie. C'est un bâton d'environ quatre pieds de long, de la grosseur d'un bon pouce, rond par le bout de devant & plat par celui de derrière, & ordinairement de bouix; voici comme on y joue. On s'assemble plusieurs dans quelque plaine ou dans quelque autre lieu spacieux, & un de la troupe court devant; un autre, la Zagaie à la main le fuit de toute sa force. Celui qui va devant, à mesure qu'il court, regarde toujours autour de soi, tant afin d'éviter le coup, que pour tâcher d'attraper la Zagaie, & lors qu'il la peut avoir, comme il arrive assez souvent, le jeu change, & celui qui auparavant fuyoit est à présent celui qui poursuit. Cet exercice est rude, & n'est pas sans danger; car si le dos qui est l'endroit où l'on vise n'est point frappé de la Zagaie, à cause du détour que l'on fait de temps en temps pour éviter le coup, c'est souvent la tête qui en porte la peine, & le coup ne sçauroit qu'il ne soit rude, parce que celui qui jette la Zagaie la pousse de toute sa force le bout tourné pour frapper le dos de celui qui court devant, ce qui fait souvent une blessure considérable. Il n'est presque pas croyable combien ils peuvent jeter loin ce bâton; & si je disois que je l'ai vu faire jusqu'à la longueur de trois à quatre cens pieds, je ne parlerois point avec exaggeration: mais il est vrai aussi que tous ne le font pas avec cette force & cette adresse. Quand on se bat tout de bon, l'expérience est d'un grand usage dans cet exercice, & alors on se sert au lieu de Zagaies, de certaines petites lances que les jeunes hommes portent avec eux lors qu'ils voient, ils en ont ordinairement trois qu'ils mettent l'une sur l'autre à côté de leur cheval. Ces petites lances sont d'ébène ou de quelque autre sorte de

bois rare, & elles ont au bout une pointe de fer quarrée, ou même plate.

Ceux qui ne sont pas d'une humeur trop sévère, peuvent se divertir assez agreablement avec une espece de femmes que les Turcs appellent *Singis*. Ce sont des Danseuses publiques qui vont par tout où on les demande, & ce sont ordinairement des Juives, & des Armeniennes, ou bien des Esclaves Chrétiennes. Il y a aussi de jeunes garçons Juifs qui s'en mêlent quelque fois & qui s'habillent en femmes. Ces *Singis* sont d'ordinaire fort agiles, & en dansant elles jouent d'une espece de castagnettes dont le bruit est assez agreable, & qui va à la cadence des mouvemens & des postures de leur corps. Je me suis trouvé souvent dans des lieux où l'on se donnoit ce divertissement, & entre autres au logis de Monsieur Coljers Ambassadeur de leurs Hautes Puissances à la Porte, lors qu'il traitoit l'Ambassadeur de France, ou celui de Venise. Cela duroit quelque fois jusques bien avant dans la nuit, mais sans y mêler de ces postures lascives & deshonnêtes auxquelles les Turcs prennent tant de plaisir. La gravité n'en étoit pourtant pas si grande que Messieurs les Ambassadeurs ne s'apanouissent la ratte de temps en temps. Mais lors qu'on laisse toute la liberté à ces Danseuses, & qu'on leur fait paroître qu'on prend plaisir à leur peu de retenue, elles font des mouvemens les plus deshonnêtes qu'on se puisse imaginer, car des leurs jeunesse elles ont tellement accoutumé tous leurs membres à tout ce qu'elles veulent, qu'elles leur font faire mille postures différentes.

Les Turcs, outre le Luth qui est l'instrument à quoi ils se plaisent le plus, & qui n'est comme nous avons dit qu'à trois cordes, & d'une harmonie fort mediocre, ont encore plusieurs autres instrumens; Ils se servent aussi de la flûte de Pan, de la Cymbale ou Tambour de Basque à la maniere

*Instrumens de Musique.*

des Italiens, des Castagnettes &c. Mais pour ces beaux Instrumens que nous avons dans la Chrétienté, ils n'en ont pas seulement la connoissance, & la Musique n'est pas encore allée chez eux jusqu'à ce point là.

## CHAPITRE XXIII.

*Bel ordre pour les vivres. Precautions contre les meurtres & les Duels. Diverses sortes de supplices qui sont en usage chez les Turcs, maniere dont on punit les Janissaires &c.*

UNE des choses dont les Turcs se font une plus grande affaire, c'est d'entretenir un bon ordre en toutes choses; & ceux qui pechent contre les Loix peuvent s'attendre d'en être aussi tôt punis.

Il y a toujours un prix fixé pour les vivres, au delà duquel on n'oseroit aller: car si quelqu'un y étoit surpris & qu'on en allât porter la plainte au Juge, le marchand seroit aussi tôt condamné à l'amende, & auroit encore plusieurs coups de bâton sous la plante des pieds. Afin que ce bel ordre ne soit point enfreint, il y a de certaines personnes établies, qu'on pourroit appeler des maîtres de marché, qui ont inspection sur les poids, sur les mesures, &c, qui vont tous les jours faire la ronde, pour voir s'il ne se fait rien contre les ordres; & s'ils rencontrent quelqu'un qui ait vendu trop cher, ou qui ait fait la mesure trop petite, ils le font aussi tôt coucher par terre; & outre l'amende qu'on lui fait payer, on lui donne les coups de bâton à l'ordinaire; C'est ce que j'ai vû souvent à Constantinople & ailleurs, principalement à l'égard des Boulangers qui faisoient le pain trop petit. Cette punition exacte & sévère tient tellement les marchands en bride, qu'on peut sans craindre envoyer un enfant au marché, car ces officiers parlent au enfans qui viennent d'acheter quelque chose, ils s'enquient de ce qu'il leur coûte, ils le pesent, & s'ils voyent que le mar-

chand ait fraudé dans l'un ou dans l'autre, ils remencent l'enfant avec eux chez le marchand, & apres l'avoir convaincu, ils le font châtier sur le champ.

A l'égard des démelez & des querelles qui pourroient arriver dans les rues, ils ont encore un tres bon ordre. Car pour obliger chacun de les empêcher autant qu'il est possible, il y a une Loi qui porte que s'il se trouve une personne qui ait été tuée, & qu'on ne sache point qui a commis le meurtre, celui devant la maison duquel il a été commis doit payer lui même le prix du sang, & cela va d'ordinaire à trois cens écus. Dans d'autres villes c'est tout le Quartier qui en est responsable, excepté les Francs, qui ne sont point sujets à cette Loi. Si celui qui a fait le coup est pris, & qu'il soit convaincu, on n'a que faire de payer la somme, & si les parens du mort veulent bien entendre à quelque accommodement, le meurtre se peut racheter pour trois ou quatre cens écus: Mais si ce sont des mineurs, il faut que le meurtrier demeure en prison jusqu'à ce qu'ils soient en âge; & alors il depend d'eux de prendre de l'argent ou de poursuivre la mort du meurtrier.

Pour ce qui est des Duels, on ne sçait ce que c'est en Turquie, ce qu'il faut attribuer à la sage prevoiance de leur Prophete qui a comme coupé les deux racines de ce mal, sçavoir l'ivrognerie & le jeu: Car chez les Turcs les honnêtes gens ne

*Precautions contre les meurtres & les Duels.*

boivent point de vin, & ceux qui s'y laissent aller ne sont non plus estimés que ceux qui prennent de l'Opium ou de semblables ehofes qui causent une espece d'ivresse: Et pour ce qui est du jeu, quoi qu'ils en ayent de plusieurs sortes, ils ne font point ce qu'on appelle joueurs, c'est à dire qu'ils ne jouent que pour se divertir, & pour faire paroître leur adresse, & jamais pour de l'argent, ce qui est cause aussi qu'il n'en peut pas arriver de grandes querelles.

Pour prevenir aussi les dérèglements & les excès qui pourroient arriver la nuit, chacun est obligé de se retirer des rues une demie heure après que le Soleil est couché, autrement il est sujet à être arrêté par le *Kolouc* qui est une espece de Ronde, s'il est trouvé sans lanterne, & on le met en prison jusqu'au lendemain matin, qu'on l'interroge, & selon qu'il se trouve innocent ou coupable, on le punit ou on le relâche, mais il en coûte toujours quelque chose. Cet ordre s'observe aussi bien lors que la Lune luit que lors qu'elle n'éclaire point, comme si les Turcs vouloient donner à entendre par là que les honnêtes gens doivent toujours cheminer à la lumière.

Maniere  
ordinaire  
de punir  
les fautes.

A l'égard de la maniere ordinaire dont ils punissent ceux qui sont trouvez en faute, elle se fait à coups de bâton que l'on donne sous la plante des pieds. Pour cet effet ils ont un morceau de bois épais qu'ils appellent *Falaque*, vers le milieu duquel il y a deux trous à la distance d'environ un bon pied l'un de l'autre. Ces trous servent à passer les pieds de celui qui doit être châtié, on le couche à terre sur le dos, & on les lui attache avec des cordes, bien ferme à la *Falaque*. Alors deux personnes levent ce bois à une telle hauteur que le patient ne touche à terre que des epaules, & qu'ainsi il ne sçaurait faire aucune résistance ni aucun mouvement violent. Deux autres cependant viennent chacun avec un court bâton à la main, ou plutôt avec une espece de latte de

l'épaisseur d'un doigt, & ils lui en donnent des coups par compte jusqu'à la concurrence de ce qui lui en est ordonné, ou que celui qui le fait châtier dise que c'est assez. Ce châtement est cruel, & empêche de marcher pendant quelques semaines, & même pendant quelques mois, principalement quand on en a reçu trois ou quatre cens coups, comme cela se fait pour les grandes fautes: mais vingtcing ou trente coups, qui sont la punition ordinaire des fautes plus legeres, n'empêchent pas de marcher, & ceux qu'on a ainsi accommodés, s'enfuient aussi tôt qu'ils en sont quittes, comme je l'ai souvent vu à Galata en passant par hazard dans les rues. C'est de cette même maniere que les Maîtres châtient leurs Esclaves, & par ce moiens ils les tiennent dans une crainte & dans un respect qui ne sont pas imaginables.

Ces coups de bâton se donnent aussi quelque fois sur le derriere, mais couvert d'un caleçon mince: On corrige même les femmes de cette sorte, quand elles ont manqué à leur devoir, & le châtiment est plus rude sur cette partie que sous la plante des pieds, sur tout si l'on en donne cinq ou six cens coups, parce qu'alors il faut couper avec le rasoir la chair meurtrie & morte, de peur que la gangrene ne s'y mette, & l'on est obligé de garder le lit des mois entiers. Je n'ai pas vu exercer cette maniere de donner la *Falaque*, parce qu'elle est plus rare, & je n'en sçai que ce que l'on m'en a dit.

Les supplices à mort sont pendre, couper la tête, étrangler, & empailler: ce dernier n'est gueres en usage qu'à l'égard des voleurs de grand chemin, & des meurtriers & assassins, ainsi c'est le même supplice qu'est chez nous rompre vif, & mettre sur la rouë.

Aureste les Janissaires sont exempts de ces sortes de supplices, & même ils ne sont jamais exécutés publiquement, quelques crimes qu'ils ayent commis; on se contente de les mettre dans un sac & de les jetter

tor dans la mer par une des fenêtrés du Serrail, tirant en même temps un coup de Canon, pour marquer l'exécution de la sentence. Et même le grand Vizir n'a pas le pouvoir de punir un Janissaire, il n'y a que leur General le Janissaire Aga à qui cela soit permis. Il y a aussi parmi ceux

de cet ordre une punition infamante, c'est de leur couper un certain colier qu'ils portent au haut de leur justaucorps pour marque qu'ils sont Janissaires, ceux que l'on punit de la sorte, sont déclarez par là indignes de cette charge honorable, & chassés honteusement.

## CHAPITRE XXIV.

*Vertus & vices des Turcs. Méprise de quelques voyageurs sur les couleurs qu'il n'est pas permis aux Chrétiens de porter. Défauts & beauté des Femmes de Turquie. Mépris & jalousie des Turcs à l'égard de leurs femmes. &c.*

**A** Pres avoir rapporté les principales particularitez des mœurs & des coutumes des Turcs, je vais reduire en abrégé ce qui peut rester de cette matiere, à quoi j'ajouterai quelques autres choses qui pourront ne pas déplaire à ceux qui les liront.

Les Turcs generalement parlant sont fort honnêtes gens; (j'entens ceux qui sont Turcs originaires, car pour les autres, qui ne le sont devenus qu'en abjurant leur Religion pour embrasser le Mahometisme, ce sont ordinairement des scelerats, qui ne sont pas plus fideles aux hommes qu'ils l'ont été à Dieu.) Ils ne sont point trompeurs, même à l'égard des Chrétiens, car ils ne croient pas qu'il soit plus permis de tromper un Chrétien, ou de lui prendre quelque chose, qu'il n'est permis de le faire à un Turc. Ainsi, s'il arrive quelque fois que les Chrétiens soient pillés & rançonnés par les Turcs, il faut plutôt l'attribuer à leur envie mutuelle, ou à la malignité des Juifs qui les poussent souvent à maltraiter les Chrétiens, qu'à leur humeur naturelle. Ils sont d'ailleurs pieux, charitables, & pleins de zele pour leur Religion. Ils sont tres fideles à leur Prince, pour lequel ils ont une obeissance aveugle, & ils la portent si loin, qu'ils ne font point difficulté de se faire mourir quand il le leur com-

mande. Ils ne sont point querelleurs: Ils sont sobres au manger & au boire &c. Mais d'autre côté ils sont orgueilleux, & ils méprisent toutes les autres Nations, particulièrement celles qui ne sont pas de leur Religion, comme les Chrétiens & les Juifs, les premiers desquels ils appellent ordinairement par mépris *Tupek* & *Jouwer*, ou *Chiens*, & Infideles. Ils se croient aussi les plus vaillans de tous les hommes, qualité qui leur pourroit être contestée par bien du monde, à moins qu'ils ne vucillent faire passer pour vaillance une espece de temerité & d'intrepidité qui leur est assez ordinaire, & qui ne leur vient que d'un préjugé qu'ils ont au sujet de la Predestination, qui fait qu'ils n'appréhendent pas même la Peste. A quoi l'on peut ajouter qu'ils croient que s'il meurent en combattant contre les ennemis de leur Religion, ils vont aussi tôt jouir de toutes les voluptez que Mahomet leur fait esperer dans son Paradis. Cette bonne opinion qu'ils ont d'eux mêmes n'empêche pas pourtant qu'en bien des choses ils n'estiment plus les Européens qu'ils ne s'estiment eux mêmes, principalement à Constantinople, où la grande frequentation qu'ils ont avec eux les a convaincus mille fois de leur habileté. Mais pour le petit peuple, ce sont gens fort incivils, & dont il faut souvent endu-

rer bien des infolences, ce qui vient, en grande partie, de ce qu'ils nous voient à tout moment arriver d'Europe avec de nouvelles modes d'habits, qu'ils regardent comme des choses indignes de la gravité de l'homme, & qu'ils traitent de Singularités inutiles, aussi nous appellent-ils des singes sans queue. Sur tout ils en veulent à nos chapeaux qu'ils nous ôtent à tout moment de dessus la tête, de sorte que le plus seur est de s'habiller à leur manière pendant qu'on est dans leur pays. A propos de quoi il me souvient de quelque chose qu'il faut que je remarque ici en passant.

Quelques voyageurs ont écrit qu'il n'étoit pas permis aux Chrétiens de porter le Turban blanc, c'est à dire de le porter tout blanc & sans y mêler quelque autre couleur; & que si un Chrétien étoit trouvé avec un tel Turban, il faudroit qu'il se fit Turc, ou qu'autrement on le feroit mourir. C'est une erreur, car moi même je suis allé à Ephese & à Constantinople avec le Turban blanc sans qu'on m'en ait fait aucune peine; & pour ce qui est du Turban vert, il n'y échut pas non plus une si grande punition que quelques uns le prétendent, je l'ai vu même porter à quelques uns de nos Chrétiens. Il est vrai que le plus seur est de s'en abstenir, pour prévenir tout inconvénient, & il n'y a rien de plus raisonnable que de se conformer aux manières d'un pays où l'on souhaite de jouir paisiblement des droits de l'hospitalité.

Outre les défauts des Turcs, que nous venons de rapporter, la Sodomitie est fort ordinaire parmi eux, & ils s'en font aussi peu une affaire, qu'on fait ailleurs des galanteries les plus innocentes; c'est le sujet ordinaire de leurs chansons, de même que le vin, par où ils sont assez connoître qu'ils se plaisent bien plus à cette passion brutale & contre nature, qu'à la fréquentation naturelle des femmes. Ils sont aussi d'ordinaire enclins à l'ivrognerie pourveu qu'ils le puissent faire secrètement & sans faire tort à leur

Erreur au sujet des couleurs qu'il n'est pas permis aux Chrétiens de porter en Turquie.

Sodomie fort commune chez les Turcs.

reputation; & comme il n'y a personne qui connoisse mieux qu'eux de quelle vertu est l'argent, aussi pourroit-on difficilement trouver des gens qui le convoient avec plus d'avidité qu'eux, jusques là qu'il n'y a rien qu'on ne leur fasse faire pour de l'argent, comme on fait tout faire aux plus vils d'entre eux pour quelques verres de vin.

Les défauts de leurs femmes ne sont pas moins grands; elles ont entre autres celui de la fainéantise, & de ne songer qu'aux moïens de se donner du plaisir. Celles qui sont riches ne font rien autre chose que d'être avec leurs amis, assises sur un *Sopha* à prendre du Café, & elles passent ainsi tout leur temps dans l'oisiveté, sans jamais se faire un devoir de s'occuper à quelque travail honnête. Il s'en trouve pourtant quelques unes entre elles qui savent broder fort proprement. J'ai vu des Houffes de cheval fort riches, & des mouchoirs ouvrez, ou la soye de diverses couleurs, l'or & l'argent, étoient si bien mis œuvre, qu'on auroit de la peine à les imiter dans notre Europe. Elles sont aussi fort superbes, & ont tant de passion pour les ajustemens, qu'elles ne sont jamais assez richement habillées à leur gré, sans se mettre en peine si leur état & leurs facultez le leur permettent. La Chasteté n'est pas non plus la vertu dont elles se piquent le plus, soit que le mépris & la jalousie de leurs maris en soit la cause, soit qu'elles ayent naturellement du penchant au libertinage; Au moins quand elles rencontrent quelques Francs dans la rue, (ce qui ne leur arrive que rarement parce qu'elles sont presque toujours renfermées) & qu'elles sont hors de la vue de leurs Maris & des autres Turcs, elles s'arrêtent pour parler à ces Etrangers, & dans ce qu'elles leur disent elles mêlent bien des douceurs & des paroles passionnées; Elles leur disent qu'elles ont grand regret de ce qu'elles sont Infidèles, qu'elles voudroient se faire brûler pour eux &c. elles accompagnent même cela de mouvemens si tran-

Défauts des Femmes de Turquie.

portez, qu'il est difficile de ne se pas laisser toucher, principalement si en tirant un peu le crepe noir qui leur cache ordinairement le visage, elles jettent quelques coups d'œil qu'elles ont fort beau, & accompagnent ainsi de quelques regards amoureux leurs paroles attraïantes & leurs gestes passionnez. Cela m'est arrivé plus d'une fois, & ainsi j'en puis parler avec certitude. Elles sont d'ordinaire fort blanches, à quoi ne contribue pas peu ce qu'elles ne voyent presque jamais le Soleil ni la lumière; Mais elles ont encore recours à l'art pour augmenter leur beauté naturelle, car elles se peignent les sourcils & les paupieres avec un certain noir qu'elles appellent *Surme*, qu'elles s'imaginent qui leur ajoute quelque agrément, & je serois assez de leur sentiment. Elles peignent aussi leurs ongles d'un rouge obscur qu'elles nomment *Elbanua*: Et pour ce qui est du reste de tout leur corps, où l'on remarque rarement quelque défaut extérieur, elles l'ont si propre & si net, à cause qu'elles se baignent au moins deux fois la semaine, que nos Femmes d'Europe leur doivent nécessairement céder, sans en excepter même les lieux où la propreté va jusqu'à être esclave des maisons, & à les servir comme des Idoles.

Mépris & jalousie des Turcs pour leurs femmes.

Mais tous ces agrémens des femmes des Turquie ne font pas que

leurs maris les en estiment davantage, à peine leur font-ils l'honneur de les tenir pour des animaux raisonnables. Aussi ne croient-ils pas qu'elles aillent en paradis, & ils ne leur permettent pas non plus d'entrer dans leurs Mosquées, comme si elles n'étoient capables que de les troubler dans leur devotion. Cependant quoi qu'elles soient si méprisées, & que leurs maris leur préfèrent de jeunes garçons, ils ne laissent pas d'en être si jaloux, & de s'en deffier tellement, à cause de la foiblesse du sexe, qu'ils ne leur permettent pas de voir aucun homme, fust-ce même leurs plus proches parens; & une femme qui montreroit son visage decouvert, ou ses mains seulement, passeroit pour deshonorée, & auroit des coups de latte sur le derriere. Elles ne vont jamais au marché, ni on ne les voit point dans les rues, si ce n'est pour aller aux bains. Au reste, plus elles sont mariées à des personnes de qualité, & plus sont elles malheureuses par rapport à la liberté, car comme nous l'avons dit, les personnes de qualité, & qui ont du bien, ont chez eux des bains, & ainsi ils tiennent leurs femmes renfermées au logis, où ils les font garder par des Eunuques, de sorte que les pauvres Dames ne sçauroient trouver aucun pretexte pour se divertir un peu.



## CHAPITRE XXV.

*Erreur des voyageurs au sujet des gens de Lettres parmi les Turcs, & de leurs Medecins, Astrologues & Poëtes. Maniere extraordinaire de Pêcher. Embrasemens frequens à Constantinople &c.*

**M**On dessein étoit de renfermer tout ce qui me restoit à dire des Turcs, dans un chapitre de choses generales; Mais comme il y en a quelques unes qui n'ont pû y trouver leur place, ou plutôt, parce que la multitude des choses qu'on a à dire est souvent cause qui l'on s'embarasse & qu'on en oublie une partie, j'en ferai encore un ici de quelques matieres separées.

Erreur des voyageurs au sujet des gens de lettres chez les Turcs. Quelques voyageurs assez mal instruits des affaires de l'Empire Ottoman nous ont laissé par écrit que parmi les Turcs originaires il n'y a point de gens de Lettres, ni de Medecins, ce qui les oblige lors qu'ils sont malades, d'avoir recour aux Chrétiens ou aux Juifs, ou même de se servir de quelqu'un de leurs Esclaves qui est assez habile pour servir au besoin de Medecin. Je ne veux pas tout à fait disconvenir de cela, puisque j'ai appris par experience qu'il y en a en effet parmi eux plusieurs de ce caractère. Mais je suis obligé de dire aussi que dans plusieurs villes il se trouve des Turcs originaires qui ont connoissance de la Medecine & de la Chirurgie, & que même ceux-ci, lors qu'il faut saigner, se servent de tres bonnes lancettes qu'ils font venir de Perse. Ainsi, ce que l'on dit de clouds aiguisez, & de petits roseaux pointus peut-être vrai, mais si cela arrive, ce n'est qu'au défaut de meilleurs instrumens, ou bien dans quelques endroits seulement. Car à Constantinople & dans les grandes villes je n'ai pas remarqué qu'on soit réduit à se servir de ces sortes de choses.

Pour le mal de tête, comme ils different de nous en bien des choses, ils font une ouverture à l'endroit où ils sentent la douleur, & a-

pres qu'ils en ont laissé couler une certaine quantité de sang, ils rebouchent l'ouverture en y appliquant un peu de coton.

Ils se servent aussi du feu dans plusieurs occasions, & ils l'appliquent avec une méche à la partie qui est malade, mais cela n'est pas sans danger, & plusieurs en ont recçu des incommoditez considerables.

Outre l'étude de la Medecine, on en trouve aussi parmi eux qui s'exercent à l'Astrologie, mais on voit rarement qu'ils s'appliquent à d'autres sciences, & ils se contentent de sçavoir lire & écrire. Ou s'ils s'attachent à la Juris prudence, ils se bornent à entendre l'Alcoran, dans lequel est compris tout leur Droit Civil & Ecclesiastique. Plusieurs s'addonnent à la Poësie dans laquelle ils réussissent assez bien; Mais comme la Langue Turque n'est pas fort riche, c'est la Persanne qui leur sert dans la plus part de leurs Poësies & de leurs chansons.

Une des occupations auxquelles les Turcs prennent le plus de plaisir c'est la pêche, ils ont une maniere de la faire qui est assez singuliere, c'est de pêcher la nuit & avec du feu. Ils attachent au derriere du bateau une grille de fer sur laquelle ils brûlent continuellement un peu de foin, ou de petits fagots dont ils font une grande flamme. Le poisson qu'ils appellent *Serdelle*, & qui ne ressemble pas mal à une Sardine, vient se divertir à la lueur de cette flamme, il s'y assemble en grand nombre, & ainsi il tombe dans le filet qui est derriere le bateau. De cette façon on en prend une quantité incroiable. Cela se fait encore d'une autre maniere, sçavoir avec la fourchette, de la même façon que chez nous

nous on prend les anguilles. Ils mettent la grille avec le feu sur le devant du vaisseau, & ils prennent ainsi plusieurs sortes de poisson, comme je l'ai vû faire quelque fois sur les vaisseaux de guerre lors que j'étois à Smyrne, où nous allions souvent avec la chaloupe afin d'en acheter d'eux.

Comme la plus part des maisons à Constantinople ne sont presque bâties que de bois, & que les Turcs sont fort negligens à l'égard du feu, on y est fort sujet à le voir prendre aux maisons; & quand cela arrive lors qu'il fait un grand vent, comme les rues sont extraordinairement étroites, le feu y fait de si terribles ravages qu'on ne sçauroit voir ces embrasemens que les larmes aux yeux. Lors que je demeurois à Galata j'ai vû quelque fois ce malheur arriver à Constantinople. Entre autres il y eut une fois environ cinq cens maisons de brûlées, & si le vent eût été un plus fort, il n'en fût presque point demeuré de reste. A regarder cet embrasement de Galata où j'étois monté sur une des maisons les plus élevées, cela faisoit un spectacle effroiable, & l'on eût dit d'une ville toute entiere qui brûloit.

Pour arrêter le cours de la flamme on coupe les maisons voisines de l'endroit où est le feu, & quelque fois vingt ou trente maisons plus haut, c'est à dire qu'on ne commence de si loin à les abbatre qu'à l'égard du haut, car on ne les abbat dès le pied qu'attant que cela est nécessaire. Il

y a de certaines personnes établies pour cet effet, on les appelle *Bal-tadgis*, ou, *Porte-haches*, ils tirent quelques appointemens du Grand Seigneur, afin d'être toujours prêts avec leurs haches dans ces occasions. Cependant afin d'arrêter la flamme & de conserver autant qu'on peut les maisons voisines, les *Saccaas* ou Porteurs d'eau, dont le metier ordinaire est de porter de l'eau par les maisons dans des sacs de cuir appelez *Louders*, sont obligez d'en porter toujours dans les lieux où le feu a pris, & ainsi on vient à la fin à bout de l'extinguer. Il est vrai que les maisons sont petites pour la plus part, & que par consequent on les peut rebâtir à peu de frais: mais on a des exemples comment il en est quelque fois brûlé pour un seul coup jusqu'à dix ou douze mille tant maisons que boutiques.



## CHAPITRE XXVI.

*Particularitez sur la chasse du Grand Seigneur. Carrosses dont il se sert dans les voïages. Il se deguise quelque fois pour faire observer un bon ordre. Service de sa Table. Audience qu'il donne aux Ambassadeurs. De la Personne & des Fils du Grand Seigneur. Son Sacre. Respect & fidelité des Turcs pour la famille des Ottomans. &c.*

Comme il est bien juste qu'après avoir traité des principales particularitez qui regardent l'histoire des Turcs, nous disions quelque chose de leur Prince, c'est à cela que j'ai destiné ce chapitre: mais je ne rapporterai que ce que les autres voïageurs ont oublié, ou ce dont ils n'étoient pas bien informez.

Outre les divertissemens du Grand Seigneur dans son Serrail, il prend encore souvent celui de la Chasse, tant celle du Faucon que celle des Levriers. Tous les ans une fois on publie une chasse generale, & pour cet effet on enferme une étendue de pais de cinq ou six journées de chemin, dans laquelle on ordonne à tous les habitans des villages & des Bourgs de se rendre de tous les côtez, sans en excepter personne. Par ce moien ils resserrent insensiblement tout le gibier, & lors qu'il est réduit dans un tres petit espace, l'Empereur se met au milieu dans un endroit élevé, & il prend plaisir à le voir assommer de coups de bâtons, ce qui n'est pas toujours fort aisé, principalement à l'égard des Sangliers.

La Chasse ordinaire, & qui se fait presque toutes les semaines, principalement pendant l'hyver, dure ordinairement depuis le matin jusqu'au soir. Le Prince accompagné de ses Veneurs, & de cinquante ou soixante Bostangis ou Officiers des jardins, donne la chasse aux Lièvres, aux Renards, & aux Loups, ou bien avec le Fau-

con il chasse aux Faïsans & aux Perdrix.

Lors que le Grand Seigneur va à la campagne il se sert d'une espece de Carrosses ou petits chafsis treillisés, afin que celles de ses femmes qu'il meine avec lui puissent avoir le plaisir de voir tout ce qui se passe au dehors, sans pourtant qu'elles puissent être vuës de personne.

Souvent il prend envie au Grand Seigneur de s'en aller deguisé le long des ruës, afin de voir si ce qu'il a ordonné s'exécute bien, & au cas qu'il trouve le contraire, il fait sur le champ punir ceux qui sont trouvez en faute, & pour cet effet il se fait suivre, mais à quelque distance, par ceux qui doivent executer ces sortes de commandemens.

La viande que l'on présente au Grand Seigneur lui est servie par son Ecuier tranchant dans un plat tout à la fois. Il est assis à la maniere des Turcs, & il a devant soi une riche serviette brodée, afin de ne pas gâter ses habits: Il en a une autre autour du bras, qui est de la même étoffe & qui lui sert à s'essuyer les mains. Les plats & les assiettes sont de Porcelaine de la Chine, ou bien de terre sigillée, qu'on dit être bonne contre le poison. Il y en a qui prétendent qu'on le sert quelque fois en vaisselle d'or, mais j'ai de la peine à le croire, parce que les Turcs croient que c'est pecher que

de manger dans de l'or ou dans de l'argent, ce qui est cause aussi qu'ils ne se servent que de cuillers de bois. Son breuvage ordinaire est le Sorbet parfumé avec un peu d'ambre gris.

Lors que ce Prince mange dehors dans quelqu'une de ses maisons de plaïssance, on le sert toujours dans de la Porcelaine, & l'on pratique la même chose à l'égard des Ambassadeurs des Princes étrangers, lors qu'ils sont traittez par le premier Vizir dans la Salle du Divan, avant que de les mener à l'Audience du Grand Seigneur.

Cette Audience est fort courte, & les Ambassadeurs ne font presque rien autre chose que de lui presenter leurs Lettres de Creance, parceque toutes les affaires se traittent avec le Grand Vizir. C'est ordinairement dans ces occasions de l'Audience qu'on donne aux Ambassadeurs, que l'on a accoutumé de payer la montre aux soldats, afin de faire voir la grandeur & la puissance de l'Empire Ottoman.

Pendant que le Grand Seigneur est à Table il se fait un profond silence, qui n'est interrompu que par les impertinences & les sottis discours des bouffons dont il y a toujours un assez bon nombre à cette cour, & qui s'efforcent à l'envi de divertir ce Prince.

Dès que je fus arrivé à Constantinople je n'eus point de plus grande curiosité que de voir le Monarque de ce vaste Empire. Et comme j'appris que cela ne se pouvoit mieux faire que le Vendredi, qui est le Dimanche des Turcs, parce que ce jour là le Grand Seigneur a de coutume d'aller faire ses Devotions, j'allai l'attendre accompagné seulement d'un de mes amis, auprès de Valider qui est une Mosquée que la Mere de cet Empereur a fait bâtir, & où elle est enterrée dans une magnifique Chapelle.

Nous le vîmes passer tout auprès de nous, monté sur un beau che-

val Alezan, sans autre suite que de trois valets de pied; & comme il n'y avoit personne autour de nous qui y fût venu dans le dessein qui nous y avoit amenez, nous le pûmes regarder tout à notre aise, sans faire paroître pourtant que ce fût notre curiosité qui nous eût fait trouver dans ce lieu, & nous avions eu même la precaution de prendre sur notre tête un Kalpac, ou bonnet fourré tel que le portent les Grecs, au lieu que les Francs vont ordinairement avec des, chapeaux.

Il étoit d'une taille mediocre, de couleur brune, aiant peu de barbe, & âgé d'environ quarante ans. Il étoit alors Pere de deux Fils qu'il avoit toujours avec soi tant à la chasse que dans les autres occasions, excepté lors qu'il alloit passer le temps avec quelque une des Dames du Serrail. L'aîné étoit âgé de quinze ou seize ans, bien fait & robuste de corps, le plus jeune au contraire paroïssoit d'une complexion plus delicate, mais il étoit plus beau garçon.

Lors qu'un nouveau Prince vient à la couronne, c'est la coutume qu'il ordonne un certain jour, auquel il se fait mener par eau à la Mosquée de Prup qui est située à l'extremite de l'entrée du Port. Aupres de cette Mosquée il y a un Cloître, & au milieu de ce Cloître une place élevée qui est de marbre, & appuyée sur quelques colonnes de la même matiere. Lors que le Prince y est monté, le Moufti, en suite de quelques prieres & de quelques ceremonies, lui ccint l'épée, apres quoi le Prince avec toute sa suite à cheval fait son entrée à Constantinople, continuant sa route jusqu'au Serrail. Lors qu'il est à la porte, chacun met pied à terre, excepté le Grand Seigneur qui y entre à cheval, & qui n'en descend point que lors qu'il est arrivé dans la seconde cour, dans l'enceinte de laquelle il n'y a que le Prince qui ose paroître à cheval. Cette Ceremonie tient à Constantinople la place de ce que nous appellons

Chasse generale qui se fait tous les ans par le Grand Seigneur.

Chasse ordinaire:

Carrosse du Grand Seigneur lors qu'il voïage.

Il se deguise & va ainsi par les ruës pour faire observer un bon ordre.

Service de sa Table.

Audience des Ambassadeurs.

La Personne & des Fils du Grand Seigneur.

dans le Christianisme de Sacre des Rois.

Respect & fidelité des Turcs pour la famille des Ottomans. Depuis que cette couronne est passée dans la famille des Ottomans, elle n'en est jamais sortie. Aussi est elle en si grande veneration chez les Turcs, qu'ils n'oseroient même penser à mettre quelqu'un sur le Trône au préjudice de l'heritier legitime. Mais si cette famille venoit à manquer un jour faute d'enfans mâles, il faudroit, à ce que j'ai oui dire, que la Couronne retournât au Cham des Tartares.

On ne voit jamais ici les sujets pecher contre la fidelité qu'ils doivent à leur Prince, ni se rendre coupables d'aucune trahison: Et je ne croi pas même que quelque avarice qu'ils soient, l'argent ou quelque autre avantage semblable, les y pût jamais porter. Il seroit à souhaiter que le contraire ne se pût pas dire des Chrétiens.

Il en est de même à l'égard de la Religion, les Turcs sont bien plus

attachez à leur Mahometisme, que les Chrétiens ne le sont à la Sainte Religion qu'ils professent; Car s'il se trouve des exemples de quelques Turcs qui ayent embrassé la Religion Chrétienne, ils ne sont pas en grand nombre, & il faut de tres grandes raisons pour les y porter: au lieu qu'on voit souvent dans ce pais là que les Chrétiens ne se font pas une affaire d'embrasser le Mahometisme, s'ils en esperent quelque avantage, eux qui ne le devoient jamais faire, même par contrainte, & aussi les Turcs les estiment ils moins, depuis qu'ils ont changé, que lors qu'ils demeurent fermes dans leur Religion. Car l'experience leur a appris qu'il ne faut rien attendre de bon d'une personne qui n'est pas fidele à son Dieu. J'en ai vû plus d'un exemple à Constantinople & ailleurs dans l'Empire Ottoman, & ceux qui en parlent d'une autre maniere n'en sont pas bien informez.



CHAPL.

## CHAPITRE XXVII.

Particularitez touchant les forces du Grand Seigneur. Quelques autres choses qui apartiennent à cette matiere.

Forces du Grand Seigneur. Comme un Empire d'aussi grande étendue qu'est celui des Turcs ne sçauroit subsister sans un nombre considerable de bonnes troupes, le Grand Seigneur entretient toujours soit en temps de paix ou en temps de guerre quantité de soldats tant d'infanterie que de Cavalerie, qui reçoivent leur paie tous les deux mois. L'infanterie est divisée en plusieurs corps, tels que sont les *Capidgis* les *Solaques*, les *Janissaires* &c.

Capidgis. Les *Capidgis*, comme qui diroit les gardes de la Porte, parce qu'ils font garde à la Porte du Serail font un nombre de plus de trois milles, & sont sous un General qui porte le nom de *Capidgi-Bachi*. Ceux-ci en diverses occasions, comme dans les Audiences des Ambassadeurs, se tiennent autour de la personne du Grand Seigneur, & hors de Constantinople ils sont aussi les executeurs des Arrêts de mort qui viennent de sa part. Car quand il faut couper la tête à quelque malheureux qui a encouru la disgrâce du Prince, c'est par les *Capidgis* que cela se fait. Ils portent, afin de se distinguer des autres corps, une espee de bonnet pointu.

Solaques. Les *Solaques* sont proprement les Gardes du Grand Seigneur, & il se tiennent autour de lui lors qu'il va par la ville. Leurs armes sont la fleche & l'arc, & ils portent aussi un bonnet pointu, mais d'une autre maniere que celui des *Capidgis*, & orné de plumes. Ils portent ce nom de *Solaques* qui signifie Gauchers parce qu'étant ordinairement à la main droite du Grand Seigneur, lors qu'ils doivent tirer, il faut qu'ils tirent la

corde de leur arc de la main gauche, de peur de tourner le dos au Grand Seigneur.

Janissaires. Mais les principaux de toute l'Infanterie sont les *Janissaires* qui sont composez en partie des enfans de Tribut, & en partie de renegats volontaires, dont il y a tres grande quantité, mais fort peu de Turcs d'origine. Ce corps est tres puissant, & seul de son espee jusqu'à causer de l'étonnement. Il a de grands privileges & de grands avantages, à cause de quoi ils sont crains & respectez, ce qui les rend aussi fort insolens, & leur fait souvent commettre de terribles excez.

Cependant personne n'oseroit sur peine de la vie, mettre la main sur eux, sinon leurs propres Officiers, & eux contraire ont le pouvoir, quoi que sans aucune raison, de frapper toutes sortes de personnes, ce que les Grecs n'éprouvent que trop souvent, comme je l'ai vû plusieurs fois, pour des sujets de neant, ou même tout à fait controuvez. Les Consuls & les Ambassadeurs en ont ordinairement dans leurs maisons, & ils les font marcher devant eux lors qu'ils vont par les rues. Ceux aussi qui craignent d'être insultez tant dans la ville qu'à la campagne, à cause de l'insolence des Turcs, ont aussi le soin de prendre un *Janissaire* qui marche toujours devant eux un gros bâton à la main, & tant qu'ils l'ont à leur service ils sont à couvert de toute insulte.

On estime que le nombre des *Janissaires* de la Porte va à plus de douze mille.

Ils demeurent pour la plus part dans de grands bâtimens qui contiennent Cent soixante *Odas* ou

Chambres, dans chacune desquelles ils sont environ quarante, dans les uns plus, & dans les autres moins. Il leur est libre de se loger ailleurs s'ils le souhaitent, mais ils sont toujours reputez appartenir à une telle Oda, tout de même que si une Oda étoit une Compagnie ou une Escouade.

Ils ont plusieurs Officiers différens, & pour General le *Janissar-Aga* qui a une grande autorité. Leur paye est depuis trois jusqu'à six *Aspres* par jour, & cette paye s'augmente d'un *Aspre* à chaque fois qu'une nouvel Empereur succede à la Couronne, chaque *Aspre* est d'environ trois liards.

*Arapes.* Les *Arapes* qui sont encore une sorte de soldats à pied, sont fort anciens, & plus anciens mêmes que les *Janissaires*, mais comme ce n'étoient proprement que des *Pionniers*, ils ne sont pas en grande estime.

*Gebegis, Topigis & autres.* Il y en a encore plusieurs autres qui appartiennent à l'Infanterie, comme les *Gebegis* ou fourbisseurs de harnois, les *Topigis* ou Canoniers: mais il suffit d'avoir parlé des principaux, passons à la Cavalerie des Turcs.

*Spahis.* Les Cavaliers ordinaires sont les *Spahis*, dont le corps est aussi fort nombreux, on les paye tous les deux mois, de même que les gens de pied, & ils tirent pour leur paye depuis quinze *aspres* jusqu'à quarante par jour, les uns plus les autres moins, selon qu'ils ont été plus ou moins au service du Grand Seigneur. Ils sont partagez en plusieurs *Regimens*, dont chacun a son enseigné de différente couleur, & son Capitaine qu'ils appellent *Euluc-Agasi*. Ceux-ci sont proprement des

Cavaliers à la solde & qui par conséquent sont actuellement en service.

Mais il y a encore une autre sorte de *Spahis*, qui ont au lieu de la paye ordinaire un *Timar*, d'où aussi ils sont appellez *Timar-Spahis*. C'est comme qui diroit une Commanderie, dont ils tirent le revenu, & qui leur est ordinairement assignée sur les Pais conquis. Ils sont sous le *Sangiac bey* ou Seigneur du quartier où est leur Commanderie, aussi demeurent-ils ordinairement auprès de lui, & ils ne sont point obligez d'aller servir, que lors qu'ils sont extraordinairement mandez par le Grand Seigneur, au quel cas ils sont obligez de l'aller aider avec un certain nombre de Cavaliers, qui est plus ou moins grand selon le revenu de leur *Timar*.

*Moutafarakas.* Il y a encore entre les Turcs plusieurs personnes d'autorité, qu'on peut compter aussi au nombre des gens de guerre: mais ils ne sont point obligez d'aller à la guerre à moins que le Grand Seigneur qui en est le chef y aille lui même en personne. On les appelle *Moutafarakas*, qui est une certaine dignité dont il faut avoir été revêtu avant que d'avoir un Gouvernement.

Encore que le Grand Seigneur soit obligé de faire de grandes avances pour l'entretien de ces Charges, il n'y pert pourtant pas toujours car c'est lui qui herite de tous les Officiers qui aiant reçu leur paye de lui pendant leur vie viennent à mourir sans enfans; & s'ils ne laissent que des Filles, le Grand Seigneur entre en partage avec elles comme un Fil, & prend les deux tiers du bien.



CHAPITRE XXVIII.

*Entrée triomphante du Grand Vizir à Constantinople apres la prise de Segrin en Moscovie. Danger ou fut exposé le Resident Mr. Coljers avec sa suite par l'imprudance de quelques uns de ses Domestiques. Feu d'Artifice tiré devant le Grand Seigneur &c.*

Entre les choses remarquables que j'ai vuës à Constantinople, il ne faut pas que j'oublie l'entrée triomphante du Grand Vizir *Kara Mustapha Bassa*. C'étoit à son retour de Segrin en Moscovie, laquelle il avoit prise. Le bruit courut que le Grand Seigneur même y seroit present, ce qui excita encore davantage la curiosité du monde. Monsieur Coljers qui étoit alors Resident de leurs Hautes Puissances, mais qui fut peu de temps apres leur Ambassadeur à la Porte, eut envie de se rendre pour cet effet à Constantinople avec toute sa suite, & comme il me fit demander si je voulois être de la partie, je me rendis chez lui. Nous partimes de Pera environ deux heures avant le jour, & nous nous arrêtames dans une rue où Mr. le Resident avoit fait preparer exprés une maison pour lui & pour toute sa suite, parce que le Grand Vizir devoit passer par là.

L'entrée se fit environ trois heures avant midi, & il y eut du plaisir à la voir. La Cavalerie marchoit la premiere, dans un equipage fort divertissant & à demi à l'antique. Ils avoient presque tous des *Casaques* de diverses couleurs, & toutes de fort belle étoffe de soye, le reste de l'equipage étoit aussi tres riche. Cette diversité de couleurs qui étoient entre-mêlées au hazard faisoit un assez bel effet. L'infanterie qui étoit pour la plus part de *Janissaires*, étoit aussi fort leste, & avoit un equipage si extraordinaire, que je pris plaisir à en

peindre quelques uns, ce qui me fut assez aisé, parce qu'ils étoient obligez de temps en temps de faire halte à cause de leur grand nombre. Mais je pris plaisir sur tout à regarder un Cuisinier du Grand Seigneur, qui étoit habillé fort plaisamment, il étoit tout entouré de petites babioles d'argent entre mêlées de sonnettes & de petits utensiles de cuisine, qui s'entre heurtans par les mouvemens continuels de son corps faisoient une plaisante mélodie, qu'il accompagnoit de ses cris, & de quelques tons de voix extraordinaires. D'espace en espace on portoit entre les Compagnies diverses sortes de choses, comme les *Turbans* & les armes des principaux Officiers. Le nombre de tous les soldats étoit bien estimé à environ cinquante mille personnes; ce qui fut cause qu'il s'écoula beaucoup de temps avant que toute cette suite fût passée. J'y pris un fort grand plaisir, mais une chose me choquoit, c'est le peu d'ordre qu'ils gardoient, principalement dans l'Infanterie; ils alloient quelque fois pêle-mêle comme un troupeau de moutons, sans observer ni rang ni file, & sans qu'aucun officier les en reprît. La joye demesurée qu'ils avoient de leur victoire les avoit rendus tout farouches, & peut-être qu'elle leur auroit empêché d'obéir aux ordres de leurs Commandans. La discipline dans ces occasions n'a point de lieu chez les Turcs. Mais l'imprudance de quelques uns des Domestiques de Mr. le Resident pensa nous faire acheter bien cher le plaisir que nous avions

*Danger que courut le Resident Coljers & toute sa famille, par l'imprudance de quelques uns de ses Domestiques.*

ons eu à voir cette entrée. Comme nous allions au lieu où nous avions laissé nos barques, afin de retourner à Pera, nous rencontrâmes dans une rue où demouroit un des principaux des Turcs, quelques uns de ses Domestiques qui étoient devant la porte : ses gens voient une assez grande compagnie de Frانس, & entre eux Madame la Residente qui étoit venue à la Hollandoise, nous dirent quelques insolences. Deux ou trois de nos Domestiques qui avoient un peu trop bu, & qui par conséquent avoient moins de retenue qu'ils n'en auroient eu sans cela, (car il faut dans de semblables occasions faire la sourde oreille sur tout à Constantinople) prirent la liberté, s'appuyant sur le respect qu'on devoit avoir pour leur Maître, de leur répondre sur le même ton. Ces Turcs entreurent là dessus dans la maison, où ils prirent quelques bâtons, tels qu'ils en ont toujours à la main, & vinrent fondre sur nous. Cela ne nous étonna pas peu. Monsieur Coljers qui connoissoit le génie de la Nation, & qui sçavoit par conséquent quelle suite cela pouvoit avoir, se mit sagement entre deux, & tâcha d'apaiser la colère des Turcs, rejetant la faute sur l'ignorance de ses Domestiques. Madame sa femme, & Mademoiselle Claire leur fille qui sçait fort bien la Langue Turque, & qui étoit venue à la manière du pais, mêlerent leurs paroles douces & honnêtes à celles de Monsieur le Resident, & firent tant qu'ils apaiserent les Turcs & leur firent entendre raison, desorte qu'ils nous laisserent continuer notre chemin en paix, fort aisés d'en être sortis si heureusement. Je vis par expérience dans cette occasion, que la grande crainte que j'ai dit ci-dessus qu'on a pour les Janissaires, ne sert pas beaucoup quelque fois, car les Turcs n'eurent pas plus d'égard pour les nôtres que si nous n'en eussions point eu avec nous, & ceux-ci au lieu de se servir de leurs bâtons, employèrent

les paroles les plus douces qu'ils purent trouver : Mais aussi faut-il dire pour leur excuse, qu'ils prevoioient bien que si nous en fussions venus aux mains, notre vie n'auroit pas été en seureté, à cause de quantité d'autres Turcs qui y seroient accourus. Cette aventure me fit prendre la résolution de n'aller plus rien voir à l'avenir en si grande compagnie.

J'assistai avec bien moins de danger, quoi que dans une occasion assez hazardeuse, au spectacle d'un feu d'artifice préparé pour le divertissement du Grand Seigneur, par deux de mes amis expres de Smyrne. Il étoit arrivé qu'à l'occasion de la Paix entre les François & les Hollandois, ces deux personnes qui demouroient à Smyrne, y avoient fait quelque réjouissance, & entre autres choses avoient tiré quelque feu d'artifice, qui plut tellement aux Turcs, que le bruit en alla jusqu'aux oreilles du Grand Seigneur. Ce Prince qui est naturellement curieux, les fit aussi tôt mander, afin de faire en sa présence quelque chose de semblable. Le feu d'artifice aiant été préparé, & le jour pris pour le tirer, je me mis en état de pouvoir aussi avoir part au plaisir, d'autant plus qu'il se présente rarement des occasions d'approcher des maisons de plaisir du Grand Seigneur, lors qu'il y est avec quelques unes de ses Sultanes. Un de ceux qui avoient préparé le feu d'artifice étoit Chancelier de la Nation Hollandoise à Smyrne, & y étoit allé, de sorte qu'il laissa tout le soin du feu d'artifice à son Associé *Roger van Cleef*. Nous nous mîmes donc dans une barque sur le soir, & nous ramâmes jusque devant le *Serrail des Miroirs* qui est une maison de plaisir des Femmes du Grand Seigneur. Dès que ce Prince eut fait signe on s'appréta pour tirer, & ce pendant il se mit avec la Sultane ou l'Imperatrice sur le Sopha, afin de regarder le feu d'artifice par les fenêtres. La curiosité me fit tourner

Feu d'artifice tiré devant le Grand Seigneur.

ner les yeux de ce côté là, comme si j'eusse pû y voir quelque chose. Nous en étions assez pres, de sorte que nous pouvions entendre les voix assez distinctement, qui étoient toutes des voix de femmes, à la reserve de celle du Grand Seigneur, d'où je tirai cette conclusion, que toute cette troupe de Dames qui étoient assises autour du Sopha, devoient être la suite de la Sultane. Mais comme la lumière n'étoit pas assez grande, je ne puis pas dire que j'aye vû autre chose que le remuement & le brillant de quelques riches habits. Pour ce qui est du feu d'artifice, il étoit fort beau, & selon les apparences il plut beau-

coup aux Dames du Serrail, Car à tous les coups de grenades de camphre, qui ne sont point en usage chez les Turcs, il se faisoit de grands éclats de rire, de même que lors qu'on tiroit les sabres à feu que deux de la compagnie manioient fort adroitement. Une partie des Bostangis se tenoit cependant sur le bord de l'eau pour prendre garde qu'il ne se commît aucun désordre. Auroste quoique je n'aye pas vu grande chose dans cette occasion, peut-être n'arrivera-t-il à personne d'en voir autant que je fis, parce que ces sortes de choses arrivent fort rarement.





## CHAPITRE XXIX.

*Tromperie des Grecs. Capitation de leurs enfans mâles.*

*Défauts des Femmes Grecques. Danger qu'il y a pour les Européens à les fréquenter. Punition des femmes Grecques qui se laissent aller à l'impudicité. Etranges marques d'amour des Jeunes hommes Grecs. Mariages des Grecs, & des Juifs qui se marient fort jeunes.*

**A**vant que de quitter Constantinople, il faut que je fasse encore quelques remarques au sujet de Grecs.

Tromperie des Grecs. Ils diffèrent peu des Turcs pour ce qui regarde les mœurs, mais il s'en faut beaucoup qu'ils soient aussi sincères, ce qui est cause que lors qu'on a quelques intérêts à démêler avec eux, il faut bien se tenir sur ses gardes, afin de ne se pas laisser tromper par leurs ruses.

Mais au reste on ne trouve plus parmi eux la moindre ombre de cette force d'esprit & de ces belles sciences qui les ont autre fois rendus si célèbres. Toute leur science est dégénérée en une grossièreté qui n'a pas à peine sa pareille. Mais il faut dire aussi pour leur décharge que l'oppression sous laquelle ils gemissent a étouffé tout le feu de leur esprit, & qu'on trouveroit à peine aucune nation au monde qui ne perdit tout son lustre, si elle éprouvoit la tyrannie de la domination Ottomane aussi sensiblement que l'ont fait les Grecs, comme nous l'avons dit au Chapitre treizième.

Tous les enfans mâles des Grecs, aussi bien que des Juifs, qui sont sujets du Grand Seigneur, doivent, lors qu'ils sont venus à l'âge de quatorze ans, paier une certaine somme par tête, qu'ils appellent *Hara-che* ou *Karadge*. Cela va tous les ans à quatre Piastres, qui font environ dix francs, mais ceux dont les grands biens sont connus, payent ordinairement le double. Personne n'est exempt de ce tribut, quelque pauvre qu'il puisse être, excepté ceux qui sont sous la protection de quelques Ambassadeurs. Mais pour s'entre-soulager les Juifs ont de coutu-

me dans quelques villes, de faire en commun une certaine somme dont cette Capitation est payée. Mais je n'ai jamais ouï dire que les Grecs exercent entre eux cette charité, peut-être faute de moïens. Au reste ce qu'il y a de fâcheux dans cette occasion, c'est que ceux qui ne peuvent paier sont quelque fois contraints de se faire Mahometans.

Il y a plusieurs personnes qui croient que les fils aînez des Grecs & des Juifs sont obligés de devenir Janissaires, mais cela n'est pas vrai, & il n'a jamais été en usage que lors que les Turcs prirent la première fois Constantinople. Il est vrai qu'on dit que dans les lieux éloignez les Turcs enlèvent souvent les enfans des Grecs dès l'âge de sept ans, pour les faire servir dans le Serrail, comme nous l'avons déjà dit à la fin du Chapitre treizième.

Défaut des Femmes Grecques. Pour ce qui regarde leurs Femmes, elles ont un orgueil incroyable, mais elles ne sont pas si belles à beaucoup près, que quelques voyageurs nous les ont représentées. Les plus belles que j'ay vues ç'a été dans l'Isle de *Chio* ou *Scio*, dont je parlerai dans la suite. A cet orgueil elles joignent une paresse qui ne le cède point à celle des Femmes de Turquie, & tout ce que nous avons dit des défauts de ces dernières, se doit entendre pour le moins autant des Femmes Grecques.

Danger qu'il y a pour les Européens à les fréquenter. Les Turcs, au moins ceux de Smyrne, ne permettent pas aux Francs de vivre dans la débauche avec les femmes Grecques: Mais comme l'argent fait tout dans ce pais là, ceux qui n'ont pas le don de continence n'ont qu'à aller trouver

le Cady, de qui ils obtiennent des lettres de permission, pour lesquelles on paye ordinairement depuis dix jusqu'à vingt Ecus; autrement on court risque d'être arrêté par le *Sou-bachy*, qui est comme le Baillif, & d'être mis en prison, d'où l'on ne sort point, quand on passe pour être un peu à son aise, qu'il n'en coûte deux ou trois cens écus; & si l'on ne les paye bien promptement, ils vous mettent la Demoiselle avec qui l'on a été surpris, sur un âne, & on lui attache autour d'elle les entrailles de quelque charogne, dans cet équipage on la promène par la ville en criant de temps en temps, qu'on la traite ainsi pour avoir été surprise en faute avec telle ou telle personne. J'en ai pourtant connu quelques uns qui vouloient se laisser surprendre exprés avec une Grecque, afin d'avoir le plaisir de voir faire cette promenade; Mais le *Sou-bachy* qui sçavoit bien qu'il n'y avoit rien à gagner, & que ces Francs estoient prêts à s'embarquer pour retourner en Europe, ne vouloit pas se donner le peine de les aller prendre.

Quand les Turcs ont aussi quelque soupçon qu'une Grecque s'abandonne à l'impudicité, ils la tirent de chez elle, & la font visiter par une sage-femme. Si l'on trouve qu'elle soit vierge, elle est relâchée, autrement elle court risque d'être severement punie: mais si elle peut se racheter par le moien de l'argent, ce qui est proprement le but du *Sou-bachy*, elle ne manque pas d'être reconnue pour honnête fille.

Etranges marques d'amour de Jeunes hommes Grecs. Comme les Grecs se marient fort jeunes & dans l'âge qu'on n'a encore gueres de sagesse, les marques d'amour que les Jeunes hommes donnent à leurs Maitresses sont fort singulieres & d'un grand emportement; ils se font des incisions aux bras avec des couteaux, autour de la maison de leurs maitresses, ou lors qu'ils se divertissent entre eux en compagnie, & ils leur temoignent ainsi par l'effusion de leur sang, la violence de leur passion. Ces extravagances dont les Turcs ne sont pas exempts, se font sur tout dans la dé-

bauche. J'en ai vû quelques uns dont les bras estoient tellement déchiquetez qu'à peine y avoit-il un endroit ou il n'y eût quelque cicatrice.

Mariage des Grecs. Le mariage des Grecs se fait de la maniere que nous allons dire. On meine l'Epouse dans une chambre à part apres qu'on l'a bien parée, afin que les parens & les amis l'aillent voir. Apres qu'elle a été trois ou quatre heures dans cet état, ses compagnes & ses bonnes amis viennent pour lui tenir compagnie, & elles se placent auprès d'elle, les unes à sa main droite & les autres à sa gauche. Alors on va querir le *Papas* ou Prestre Grec, & l'on met dans la chambre un siége ou une petite Table pour servir d'Autel, & sur cette table on étend une planche ou tableau où est représenté quelque Saint. Tout auprès il y a deux anneaux & deux petites couronnes faites de laine, & enfin on y met deux cierges allumez. Apres on fait venir l'Epoux dans la chambre, & on lui donne le haut bout de la mariée.

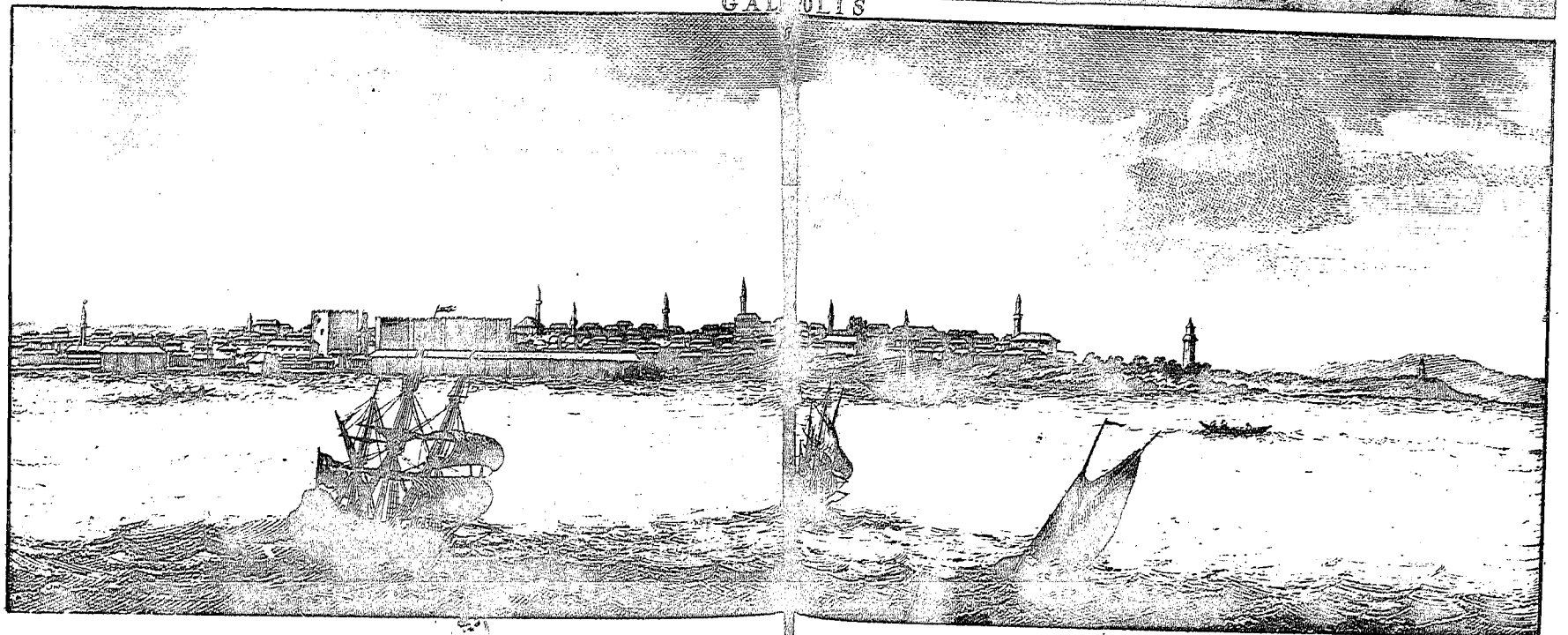
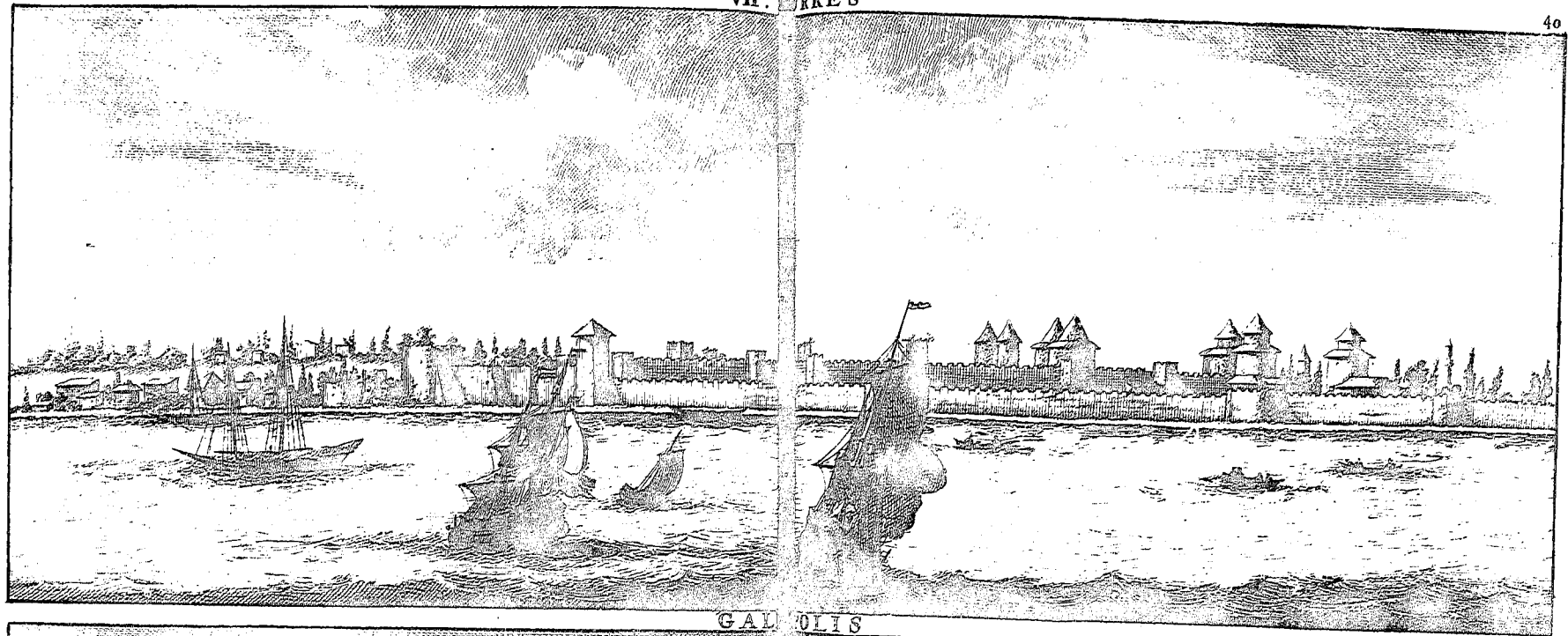
Ensuite on apporte un grand plat au *Papas*, qui le met devant eux, & qui demande à ceux qui assistent à la Ceremonie, s'il ont quelque présent à faire aux personnes que l'on va marier. La dessus le Com-pere ou Parrain qui est comme le Paranymphe, met le premier son présent dans le plat, & apres lui tous ceux qui sont priez des Noces font aussi leur présent chacun selon son pouvoir ou selon qu'il est liberal. Quelques uns donnent un Ducat d'or, les autres un Ecu, & les moins accommodez, une piece de vingt huit sous. Il y en a qui donnent quelque chose pour le ménage, comme un mouchoir ouvré, des chandeliers, quelque piece de batterie, ou tels autres petits meubles. Quand tout le monde a fait son présent, le Parrain vient qui ramasse tout l'argent qui est dans le plat, le lie dans un mouchoir, & le met dans le giron de l'Epouse, il assemble aussi les meubles & les met à côté. Alors l'Epoux & l'Epouse viennent devant le Prestre, lequel avant

que de lire le formulaire, fait fumer tant sur eux que sur tous les assistans, de l'encens ou quelques autres parfums. Cependant tous les assistans marmotent quelques prières, & font plusieurs signes de croix, comme s'il prioient pour ceux qui entrent dans l'état du mariage, après quoi le Papas leur lit le formulaire, & les marie, prenant premièrement l'anneau de dessus l'Autel, & après l'avoir benit & fait plusieurs signes de croix, il le met au petit doigt de la main droite de l'Epoux, & puis au petit doigt de l'Epouse, ce qu'il reitere jusqu'à trois fois tant à l'un qu'à l'autre. Il fait la même chose des deux petites couronnes qu'il leur met sur la tête. Lors que cela est fait ils s'entre-donnent la main, & on leur présente un verre de vin dont ils boivent chacun une gorgée & le Parrain aussi. Quand le verre est vuide le Papas le jette & le casse, & puis il leur étend une espee de voile ou morceau d'estoffe de soie sur la tête, & les fait danser, ou faire quelques mouvemens semblables. Après que toutes ces Ceremonies sont faites, les hommes se retirent & les femmes aussi, & ils s'en vont chacun à part se rejouir & faire les Noces. La compagnie est d'ordinaire fort grande: Les mets qui sont fort abondans, se servent dans de petits plats; & l'on en change raisonnablement pendant le repas. Quand la compagnie est si grande ils n'ont point de Table, & comme ils s'assient tous à terre à la maniere des Turcs, on met aussi les plats à terre, & tous les conviez ont une serviette pour s'essuyer les mains qui est si longue qu'elle s'étend à la ronde sur les genoux de toute la compagnie.

Chez les Juifs on marie aussi les gens fort jeunes. De mon temps il y eut un jeune homme de quinze ans qui se maria à une fille qui n'en avoit que douze, & au bout de l'an ils eurent un enfant, de sorte qu'eux trois ne faisoient pas vingt neuf ans.

Juifs mariez fort jeunes.





CHAPITRE XXX.

*Retour de Constantinople à Smyrne par Mr. Courte description des lieux qu'on rencontre en chemin, comme aussi des Dardanelles, tant celles d'autrefois que celles d'aujourd'hui. Particularitez touchant l'Hellespont. Situation de Bababarnou & de Mitylene. Avis touchant les Corsaires de Tripoli. Arrivée à Smyrne.*

Départ de Constantinople.

**A** Pres que j'eus demeuré environ un an & demi à Constantinople, pendant lequel temps j'eus une dangereuse maladie qui me dura huit mois, j'en partis le premier jour de Juillet 1680. avec deux de mes amis, pour retourner à Smyrne. Nous louâmes une barque expres pour nous, afin d'avoir la commodité de pouvoir visiter tout ce qu'il y a de plus remarquable sur cette route. Ce fut environ sept heures du matin que nous demarâmes de Galata, faisant voile droit aux Sept Tours, qui est une forteresse à l'une des extremités de Constantinople, je la destinai telle qu'on la voit N<sup>o</sup>. 40.

S. Stephano.

A dix heures nous vinmes à force de rames à S. Stephano, où j'allai voir une petite Eglise ancienne du même nom. Pendant que nous y étions arrêtez il nous vint un vent tres favorable avec lequel nous partimes à trois heures apres midi, passant *Boeyock-Tschefme*, ou la grande pointe, où il y a un joli bâtiment nomme *Panejo* ou *la Madonna*. A Solcil couchant, apres que nous eûmes passés plusieurs villages & Bourgs qui sont le long du Canal & qui en rendent la vuë tres agreable, nous nous trouvâmes devant *Selymbria* qu'on appelle aujourd'hui *Selivree*, ville ancienne & qui est pourvuë de quantité de Mosquées. Le lendemain nous passâmes devant *Rodosto*, *Marmora*, *Gano*, *Gora*, & *Heraclee*, qui est un Bourg qui est situé fort agreablement dans un lieu planté d'arbres. Nous passâmes aussi devant *Verfui-*

Rodosto, Marmora, Gano, &c.

*ga* & *Verita* dont la situation est aussi tres agreable. Environ deux heures apres midi nous passâmes *Gallipoli* qui est une ville raisonnablement grande, mais mal peuplée: Il y a plusieurs Grecs qui y demeurent, dont le trafic ordinaire est de vendre du *Raki*, c'est à dire de l'eau de vie. On y voit un Château, mais qui n'est pas de grande importance; il y a aussi un petit Golfe qui sert pour les vaisseaux & pour les Galeres. Sur le bord de la Mer est l'Arsenal, où il y a, sous une espeece d'arcade, quelques vieilles Galeres qu'on dit que les Turcs ont prises sur les Venitiens, quand ils se rendirent maitres de l'Isle de Chypre: Mais il est plus vrai semblable que ce sont les restes de leur flotte qui fut défaite aupres de Lepante, & qu'ils tâcherent de transporter par l'Isthme de Corinthe pour la faire passer dans l'Archipel où ils ne pouvoient alors aller par Mer, parce que les Chrétiens qui avoient remporté la victoire, tenoient les passages fermez. On croit que cette ville est la premiere que les Turcs ayent pris en Europe sous Amurat I. l'an 1363. On la voit N<sup>o</sup>. 41. est c'est une de celles que j'ai copiées sur les desseings du Sr. Wastjau, parce que je n'eus pas le temps d'en faire moi même le crayon. Afin de garentir les vaisseaux des accidens qui leur peuvent arriver pendant la nuit & dans la tempête, on voit là deux Phares qu'on entretient fort commodément de l'argent que tous les vaisseaux qui passent sont obligez de donner.

Gallipoli

Vis à vis de Gallipoli sur la côte d'Asie à l'entrée de la Mer Blanche est la ville de Lampsaque, si fameuse dans l'antiquité. Aujourd'hui ce n'est qu'un Bourg qui n'est habité pour la plus part que par des Turcs, & il y a très peu de Grecs qui y demeurent. Le passage d'Europe en Asie est très étroit en cet endroit, mais très agréable. Ensuite nous vinmes à un lieu appelé *Mayte* qui est situé à l'extrémité de la Propontide, Nous y vîmes trois Montagnes de pierre, dont les gens du lieu disent que ce furent autrefois des montagnes où il croissoit du froment & d'autres grains, mais qu'elles ont ainsi changé de nature, parce que celui qui en étoit le propriétaire, se plaignoit à Dieu sans sujet, de ce qu'elles n'étoient pas assez fertiles. On descend en cet endroit par un courant assez fort.

Ancien-  
nes Darda-  
nelles.

Après midi environ cinq heures nous nous trouvâmes auprès de deux Châteaux où nous fumes obligés de passer la nuit, parce que nous ne pûmes être expédiés que le lendemain matin. Ces Châteaux qui portent le nom de Dardanelles à cause que Dardanus fils de Jupiter & d'Électra fille d'Atlas, fut le premier Roi de ce pays, & qu'il y bâtit une ville qu'il nomma de son nom, comme tout le pays l'entour *Dardania*, ces deux Châteaux, disje, sont sur les bords de l'Hellepont. Celui qui est du côté de l'Europe dans la Romanie ne consiste qu'en deux bastions, il a au milieu une Tour ronde, & il est en triangle au pied d'une montagne, où il y a un joli Bourg; on le voit N°. 42 L'autre Château qui est du côté d'Asie en Natolie est bâti dans une plaine, il a aussi un joli Bourg tout auprès, tel qu'on le voit N°. 43. Autant que je le pus remarquer, il n'étoit pas si bien fourni de Canon que l'autre. Nous en estimâmes le nombre à environ trente pièces, dont la plus part pouvoient porter jusqu'à l'autre rive, non obstant la pesanteur des boulets de pierre dont on les charge

ordinairement, & dont le calibre est du moins de soixante livres. Au reste ces canons sont pointés à fleur d'eau, & obliquement, afin que ceux d'un des Châteaux n'endommagent point l'autre quand on les tire, ce qui arriveroit s'ils étoient pointés tout droit, parce que le trajet qui sépare ces deux Châteaux n'a pas plus d'un demi-mille.

Il y en a plusieurs qui croient que ces deux Châteaux & les Bourgs qui sont auprès, sont bâtis sur les ruines de ces deux anciennes villes *Sestos* & *Abydos*, mais on ne sauroit affoier là dessus aucun jugement assuré. Ces Châteaux ne laissent pas pourtant d'en retenir les noms, car celui d'Europe s'appelle *Sestos*, & celui d'Asie *Abydos*.

Ils passent pour être les Clefs de Constantinople, d'où l'on compte qu'ils ne sont éloignés que de cinquante milles d'Italie.

Personne ne sauroit passer par là sans s'aller présenter, & sans qu'on le visite, cela se fait du côté de l'Asie.

Le matin environ dix heures nous nous remîmes à la voile, & nous passâmes les deux nouveaux Châteaux, qui sont éloignés des vieux d'environ quatre heures. Ils sont de même que les autres, des deux côtés du rivage, mais le trajet y est bien plus large, ayant au moins cinq quarts de mille; de sorte que si l'on vouloit tâcher de les canonner, on ne pourroit tout au plus y atteindre qu'à la faveur du vent.

Celui d'Europe est situé sur la pente d'une montagne, & accompagné d'un bourg raisonnablement grand, tel qu'on le voit représenté N°. 44. L'autre qui est en Asie, est dans la plaine, & il a pareillement un bourg, comme on voit N°. 45. Le Canon de ces Châteaux est aussi pointé à fleur d'eau. Mais au reste ils ne sont ni l'un ni l'autre d'une grande force, n'ayant qu'une simple muraille sans fossés & sans bastions.

Environ cet endroit est ce fameux détroit que les Anciens ont nommé l'Hellepont, à cause qu'Helle fille d'A-

Nouvel-  
les Darda-  
nelles.

Partien-  
l'autre  
touchait  
à l'Helle-  
pont.

